

TREIZIEME ANNEE—N° 212

MONTREAL MERCREDI 14 JUILLET 1897

UN CENTIN

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE

LA REUNION D'HIER SOIR

M. le chanoine Racicot élu président

LA SITUATION FINANCIERE

Lady Aberdeen n'a pas de chance avec ses infirmières

"Nous ne pouvons pas marcher ainsi; il faut absolument que la situation s'améliore, car malgré nos économies pratiquées la plupart du temps au détriment des intérêts de nos écoles, nous nous voyons sans cesse forcés de recourir à des emprunts, et nous sommes obligés de faire face à des dépenses énormes. C'est à peu près ce que nous avons dit hier soir, à la séance de la commission scolaire tenue à l'académie du Plateau, au cours d'un débat où il était question d'achat de cartes géographiques, etc.

Heureusement, le gouvernement marchand a promis plus de \$200,000 pour améliorer l'état délabré des finances de nos commissions scolaires. Il est vrai que cette promesse a été faite au cours de la dernière campagne électorale, mais on compte qu'elle sera tenue.

Les commissaires présents à la séance d'hier étaient M. le chanoine Racicot, l'hon. juge de Lorimier, M. l'abbé Leclerc, l'échevin Connaughton et M. P. G. Martineau.

M. U. E. Archambault, fit part à l'assemblée des avis officiels, nommant membres de la commission, M. le chanoine Racicot, en remplacement de M. Bruchési, et en remplacement de M. Bruchési, M. P. G. Martineau, aux lieux et place du Dr Desjardins.

Sur motion de M. le juge de Lorimier, M. le chanoine Racicot a été élu président de la commission.

Les comités suivants ont été nommés: Comités des écoles: Le R. V. M. Racicot, le juge de Lorimier, M. Martineau. Comité des travaux: M. le curé Leclerc, M. l'échevin Beauséjour, M. P. J. Hart.

Comité des finances: M. Quinlivan, MM. les échevins Préfontaine et Connaughton.

M. U. E. Archambault a été réélu secrétaire de la commission.

Le contrat pour approvisionnement de charbon est accordé à MM. Labrecque, Cousineau et Cie, P. N. Martin, J. P. Cousineau, M. Roy et Lenoir.

MM. Bouchamp et Bruchési, avocats de la commission, font remettre aux commissaires un mémoire de frais qui s'élève à \$1,025.52, pour consultations, etc., datant du 19 novembre 1896, au temps actuel. Il n'y a pas à dire, dit le compte, que le chiffre est un peu élevé. Comme l'a fait remarquer M. Martineau, la commission compte dans son sein un juge (ministre) et trois avocats. Il semble qu'en plusieurs cas, on pourrait se dispenser des services d'un ou de deux avocats. Il est certain que plusieurs items contenus dans ce compte et pour lesquels on a imposé un tarif de quelques centaines de dollars auraient pu être réglés sans frais par les commissaires eux-mêmes. On discutera en détail ce mémoire à la prochaine séance.

Le contrat pour l'approvisionnement du bois est accordé à M. Wilson, au prix de \$5.40 la corde.

M. W. Pagnuelo adresse à la commission une longue lettre, au nom de son client, M. C. Moir, dans laquelle il explique les qualités "transmissibles" qu'il doit avoir toutes les qualités d'économie et d'hygiène désirables. Outre qu'il détruit les odeurs de gaz, de charbon, etc., ce fumivore est en mesure d'économiser plus de 50 pour cent de combustible.

Réponse—Pas d'argent. M. U. E. Archambault lut ensuite le rapport sur la répartition de la taxe scolaire, lequel se lit comme suit:

Rapport approximatif. . . \$169,426.88
Rapport officiel. . . 168,092.20

Diminution. . . \$1,334.68
Annexion de Ste-Cunegonde. . . 2,075.84

Valeur de la propriété catholique, \$1,037,920 — 1/4 = 2,075.84

Ouverture de nouvelles classes par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame 2,250.00

Total. . . \$5,090.52
Balance à la disposition du Bureau. . . 4,475.52

Déficit. . . \$1,183.00

Quant à ce qui concerne la réclamation des Soeurs de la Congrégation, M. le chanoine Racicot et M. l'abbé Leclerc s'entendent avec elles à ce sujet. Le secrétaire donne alors lecture de plusieurs lettres, dont une entre autres est écrite par M. l'abbé J. S. Payette, curé de St-Eusèbe, 647 Fullum, dans laquelle il est dit qu'il a fait préparer, dans le sous-sol de la chapelle, huit appartements destinés à l'installation de quatre classes pour les filles et quatre classes pour les filles de la paroisse. Il demande les subventions nécessaires pour payer des instituteurs et des institutrices.

M. Bruchési, alors président de la commission, quand cette lettre a été lue, avait fait répondre que vu l'état des finances, la commission scolaire ne pouvait s'engager à accorder de subventions. En tout cas, on fera savoir à M. l'abbé Payette que la commission fera tout ce qu'il lui sera possible pour lui.

Une autre lettre, et celle-là signée de la main de Lady Aberdeen, demande, au nom des "Victims Order of Nurses", de permettre une souscription qui serait faite dans les écoles pour venir en aide aux organisatrices de cette oeuvre.

Cette lettre n'a soulevé aucun enthousiasme, au contraire, elle a été un froid accueillie par l'assemblée. Il est probable qu'on n'y répondra pas. Les commissaires ne sont pas favorables, c'est évident, à ce fameux projet des infirmières de Lady Aberdeen.

La séance est levée vers dix heures.

LA FETE FRANCAISE

Imposante cérémonie à la chapelle du Sacre-Cœur de Notre-Dame ce matin

ELOQUENTE ALLOCATION DE M. L'ABBE COLIN, SUPERIEUR DE ST-SULPICE

La France Républicaine d'aujourd'hui

Le 14 juillet est toujours accueilli avec bonheur par la population française de notre métropole. Cette réjouissance est aussi partagée par les Canadiens-français, qui n'ont pas perdu le souvenir de la vieille France, bien qu'ils soient depuis environ un siècle et demi, sous la domination de l'Angleterre. Cet anniversaire est célébré chaque année dans notre ville, par l'Union Nationale française, qui s'intéresse si vivement au bien-être de l'immense colonie implantée dans notre hétérogène population, et dont les traditions et les coutumes sont celles de l'ancienne métropole. Or, ce matin, bien que l'anniversaire du 14 fut assombri par une température maussade, les n'avaient pas moins en liesse nos concitoyens de la France. Ils ont inauguré le programme de leurs fêtes—qui dureront 3 jours—par une manifestation religieuse à Notre-Dame.

A la demande unanime des membres de la société, M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire de St-Sulpice, qui a voulu remplacer le bon et regretté abbé Marre, comme aumônier de l'Union, a daigné célébrer solennellement la messe pour la France et ses enfants fixés au Canada. Cette messe a eu lieu à 9 heures dans la chapelle du Sacre-Cœur. Le petit temple était rempli de familles françaises et de bon nombre de Canadiens éminents, parmi lesquels nous avons remarqué des juges et des représentants du barreau et des professions libérales.

Des sièges d'honneur étaient occupés par M. le consul général de France, M. le consul d'Alsace, M. le chancelier au consulat général, M. de St-Phal, attaché au consulat, MM. les présidents et les officiers de l'Union Nationale française et de la société mutuelle.

Après l'Evangile, M. Colin a adressé aux assistants un discours vibrant du plus pur patriotisme.

L'éloquent prédicateur, après avoir parlé de l'amour des Français pour leur belle patrie, après avoir exalté les gloires et les bienfaits de la France, en est venu à la France d'aujourd'hui, la France républicaine.

La théologie, s'est écrié l'orateur sacré, nous dit que si tout pouvoir vient de Dieu, la constitution, ou la forme de ce pouvoir, vient de la multitude. L'Eglise catholique accepte et reconnaît toutes les formes du gouvernement, comme il a été solennellement le pape Léon XIII. Sous cette forme actuelle du pouvoir en France, des lois mauvaises et injustes ont bien pu être passées; mais cela ne tient pas à la forme du gouvernement. De mauvaises lois ont été passées sous tous les régimes. Quelles que soient les fautes des pouvoirs publics, la France reste notre mère et nous lui devons respect et amour. Elle reste la source de tout élan généreux et grand et c'est toujours en France, que l'Eglise trouve ses plus dévoués missionnaires, ses plus admirables sœurs de charité et la plus grande générosité pour ses oeuvres de propagande.

Mais, continue l'éloquent prédicateur, la France de nos jours ne doit pas nous faire oublier la France d'autrefois, et dans un mouvement oratoire éloquent, il passe rapidement en revue toutes les gloires françaises, Clovis, Charlemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc, etc.

Ne se mêle-t-il pas, dit-il, ensuite, une note triste à notre joie de ce jour? Ne sommes-nous pas des exilés et des exilés peuvent-ils se réjouir au souvenir de la patrie lointaine? Non, nous ne sommes pas des exilés sur cette terre canadienne découverte par le hardi marin de St-Malo, christianisée et défrichée par les valeureux pionniers français; nous ne sommes pas des exilés de la patrie lointaine; nous sommes une nation nouvelle, sur ce sol arrosé des sueurs et du sang des hardis colons français.

Nous sommes certainement sous la bienveillante domination du grand empire britannique, mais nous ne sommes pas des exilés. Le Canada-français, c'est la France d'Amérique. L'éloquent prédicateur demande à ses auditeurs: Qu'étes-vous venus faire ici? Et il répond pour eux: remercier et demander. Remercier Dieu des grâces signalées dont il a comblé la France dans tout le cours de son existence. Lui demander de continuer à cette chère patrie la protection dont il la visiblement couvre jusqu'ici; demander que la France soit fidèle à sa mission de fille aînée de l'Eglise.

En terminant cette vibrante allocution, M. Colin adresse quelques paroles de félicitations au chef de la colonie française du Canada et l'exhorta les Français à se grouper autour de lui et à se grouper autour d'un chef de la colonie française, qui a toujours été dirigée dans la voie du bien.

La partie musicale, sous la direction de M. Ratto, maître de chapelle de Notre-Dame, a été artistiquement rendue. Mlle Duchastel de Montrouge, escortée de M. de St-Sulpice, a fait la quête. Cette collecte était pour le Refuge Français; elle a été abondante.

Ce soir, à 6 heures, il y aura banquet au restaurant Bonavent, auquel prendront part tous les membres de la colonie et leurs amis Canadiens-français. La suite des réjouissances se fera au Parc Sohmer, demain, et vendredi. Les bénéfices de ces fêtes seront pour le Refuge Français.

LE BLOC WADDELL

Il paraît que les affaires de la Sun Life Insurance Company ont pris récemment une extension telle que la bâtisse construite par la compagnie, il y a sept ans, à l'angle des rues St-Alexis et Notre-Dame, est devenue trop exigüe. La "Sun Life" vient d'acheter la propriété voisine de la sienne et connue sous le nom de bloc Waddell. Le prix payé à la succession Waddell a été de \$65,000. Il paraît que la compagnie va temporairement établir une entrée de communication entre les deux bâtisses, mais on dit, dans quelques années, elle fera démolir le bloc Waddell qui sera remplacé par une construction attenant à la bâtisse "Sun Life".

Ce n'est pas la première fois que la paternité de la "Marseillaise" est contestée à Rouget de Lisle. Dès 1852, Castil-Blaze, dans son ouvrage intitulé "La Musique de France", prétendait que l'air de la "Marseillaise" est celui d'un cantique allemand, importé en France par Julien l'Ainé, dit "Nagoville", qui le fit entendre en 1782, aux concerts de Mme de Montesson.

Les Allemands accueillirent naturellement cette version avec empressement, et le 24 avril 1891, la "Gazette de Cologne" n'hésita point à imprimer: "Le poète Rouget de Lisle a simplement copié le 'Credo' de la 'Missa solennelle' No. 4, composé par Hol-

mann, maître de chapelle du Palatinat et s'en est servi pour ses strophes." Or, les recherches faites à ce sujet ont démontré de la façon la plus péremptoire qu'on ne trouvait, dans les archives indiquées, aucun morceau de musique de Holmann et que ce prétendu compositeur n'avait même jamais existé!

Les arguments invoqués contre Rouget n'avaient pas résisté à l'examen lorsque, en 1863, M. Fétis intervint dans le débat. Il déclara qu'il possédait une "Marche des Marseillais", datée de 1793, composée par Nagoville. Mais à ce document on en opposa un autre devant lequel il dut s'incliner. C'était un exemplaire original du "Credo" de guerre pour l'armée du Rhin, dédié au général Lœwener, à Strasbourg, de l'imprimerie de Dannebach (une demi-feuille in-4 oblong).

La question du véritable auteur de la musique de la "Marseillaise", a dit M. Fétis lui-même, à la suite de cette découverte, se trouve résolue en faveur de Rouget de Lisle par cet exemplaire original. Rien que cet exemplaire ne porte point de date, il est évident qu'il appartient à la première moitié de 1792, puisque Lœwener fut pris de son commandement après le 10 août de cette année.

Enfin les partisans de Rouget de Lisle ont toujours invoqué ce passage des "Mémoires" de Grétry (1797): "On a attribué l'air des Marseillais à moi et à tous ceux qui y ont fait quelque accompagnement. L'auteur de cet air est le même que celui des paroles: c'est le citoyen Rouget de Lisle. Il m'en voya son hymne de Strasbourg, où il était alors, six mois avant qu'il fût connu à Paris. J'en fis, d'après l'invitation de l'auteur, tirer plusieurs copies que je distribuai."

Jusqu'alors, il semblait donc parfaitement établi que Rouget de Lisle avait bien composé la musique de la "Marseillaise". La découverte de M. de Marolles suffit-elle à prouver le contraire? Nous ne le pensons point.

Que Rouget de Lisle ait en quelques réminiscences en écrivant notre chant national, on peut l'admettre facilement; mais qu'il l'ait "copié" servilement, c'est non seulement invraisemblable, mais aussi contraire à la dignité de l'homme. On se rappelle d'abord dans quelles conditions la "Marseillaise" a été composée. C'est en quelques heures. Comment supposer que Rouget de Lisle ait eu alors précédemment entre les mains l'original d'un maître de chapelle de Saint-Ouen? Si même il l'avait eu, il faudrait admettre qu'il eût pris le soin de le "transposer", la tonalité des deux morceaux étant différente. Or, le leu-



Rouget de Lisle chantant la "Marseillaise" chez M. de Dietrich, maire de Strasbourg.—Avril 1792.

LA "MARSEILLAISE"

Rouget de Lisle n'a-t-il composé la musique de la "Marseillaise" ou n'a-t-il fait qu'adapter des paroles sur un air déjà connu? Telle est la question qui vient d'être posée de nouveau par M. de Marolles, dans une récente conférence, à la salle de la rue d'Artois.

Désireux de s'appuyer sur des faits précis, le conférencier a fait entendre à ses auditeurs des fragments d'un oratorio d'Esther, composé vers 1784, par un nommé Grétry, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Ouen. Dans cet oratorio, se trouve, presque note pour note, l'air de la "Marseillaise".

Tout le monde sait comment prit naissance notre chant national. On était au mois d'avril 1792; retenant la date, Rouget de Lisle, en garnison à Strasbourg, fut invité à un dîner donné par M. de Dietrich, maire de la ville. C'était le lendemain du jour où la France républicaine venait de déclarer la guerre à l'Autriche. Pendant le repas, dit M. Denne Baron la conversation roula sur les événements politiques qui jetaient alors une grande fermentation dans les esprits; on parla surtout de la guerre qui venait d'être proclamée, et on émit le vœu que dans cette circonstance solennelle, quelque inspiration poétique répondît au sentiment d'enthousiasme de la nation. Ce fut alors que, sur les vives instances de M. de Dietrich et de plusieurs officiers, Rouget de Lisle composa, en quelques heures, l'admirable chant patriotique connu sous le nom d'"Hymne des Marseillais".

Pour M. de Marolles, un simple rapprochement de date suffit à démontrer que la musique de la "Marseillaise" n'est point de Rouget de Lisle, puisque, huit ans auparavant, nous retrouvons notre chant national signé par un obscur maître de chapelle.

... Ce n'est pas la première fois que la paternité de la "Marseillaise" est contestée à Rouget de Lisle. Dès 1852, Castil-Blaze, dans son ouvrage intitulé "La Musique de France", prétendait que l'air de la "Marseillaise" est celui d'un cantique allemand, importé en France par Julien l'Ainé, dit "Nagoville", qui le fit entendre en 1782, aux concerts de Mme de Montesson.

Les Allemands accueillirent naturellement cette version avec empressement, et le 24 avril 1891, la "Gazette de Cologne" n'hésita point à imprimer: "Le poète Rouget de Lisle a simplement copié le 'Credo' de la 'Missa solennelle' No. 4, composé par Hol-

mann, maître de chapelle du Palatinat et s'en est servi pour ses strophes." Or, les recherches faites à ce sujet ont démontré de la façon la plus péremptoire qu'on ne trouvait, dans les archives indiquées, aucun morceau de musique de Holmann et que ce prétendu compositeur n'avait même jamais existé!

Les arguments invoqués contre Rouget n'avaient pas résisté à l'examen lorsque, en 1863, M. Fétis intervint dans le débat. Il déclara qu'il possédait une "Marche des Marseillais", datée de 1793, composée par Nagoville. Mais à ce document on en opposa un autre devant lequel il dut s'incliner. C'était un exemplaire original du "Credo" de guerre pour l'armée du Rhin, dédié au général Lœwener, à Strasbourg, de l'imprimerie de Dannebach (une demi-feuille in-4 oblong).

La question du véritable auteur de la musique de la "Marseillaise", a dit M. Fétis lui-même, à la suite de cette découverte, se trouve résolue en faveur de Rouget de Lisle par cet exemplaire original. Rien que cet exemplaire ne porte point de date, il est évident qu'il appartient à la première moitié de 1792, puisque Lœwener fut pris de son commandement après le 10 août de cette année.

Enfin les partisans de Rouget de Lisle ont toujours invoqué ce passage des "Mémoires" de Grétry (1797): "On a attribué l'air des Marseillais à moi et à tous ceux qui y ont fait quelque accompagnement. L'auteur de cet air est le même que celui des paroles: c'est le citoyen Rouget de Lisle. Il m'en voya son hymne de Strasbourg, où il était alors, six mois avant qu'il fût connu à Paris. J'en fis, d'après l'invitation de l'auteur, tirer plusieurs copies que je distribuai."

Jusqu'alors, il semblait donc parfaitement établi que Rouget de Lisle avait bien composé la musique de la "Marseillaise". La découverte de M. de Marolles suffit-elle à prouver le contraire? Nous ne le pensons point.

Que Rouget de Lisle ait en quelques réminiscences en écrivant notre chant national, on peut l'admettre facilement; mais qu'il l'ait "copié" servilement, c'est non seulement invraisemblable, mais aussi contraire à la dignité de l'homme. On se rappelle d'abord dans quelles conditions la "Marseillaise" a été composée. C'est en quelques heures. Comment supposer que Rouget de Lisle ait eu alors précédemment entre les mains l'original d'un maître de chapelle de Saint-Ouen? Si même il l'avait eu, il faudrait admettre qu'il eût pris le soin de le "transposer", la tonalité des deux morceaux étant différente. Or, le leu-

LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Un rapport de "La Presse" occasionne une enquête dans la capitale des Etats-Unis

A propos de la destitution d'un douanier américain

Il y a quelque temps, la "Presse" publiait un court compte rendu au sujet de la destitution d'un fonctionnaire du gouvernement américain, à Montréal, rapport qu'elle intitulait "Aux vainqueurs les dépouilles". Or ce fonctionnaire, mandé auprès de son supérieur, à Plattsburg, ne fut pas peu surpris de voir sur le bureau du percepteur des douanes, un numéro de la "Presse" portant au bas deux grosses lettres au crayon bien autour du rapport en question. Le percepteur demanda alors à son subalterne, la traduction anglaise du contenu de ce rapport, puis lui demanda s'il connaissait le reporter qui l'avait écrit. "Pas du tout", répondit l'officier de douane, et j'en conclus totalement que ce journal s'était occupé de ma renvoi.

Après lui avoir posé diverses questions auxquelles le fonctionnaire répondit avec la plus grande franchise, son supérieur lui déclara que l'affaire n'en resterait pas là, que ce rapport prouvait l'innocence de celui qui avait été lâchement accusé, et qu'une enquête allait être ouverte à Washington sur l'intrigue qui a eu pour dénouement la destitution de cet employé.

La "Presse" tiendra les lecteurs au courant de cette affaire. Nous n'en dirons pas plus long aujourd'hui.

A WASHINGTON

Une grande fête en perspective

Une fête magnifique se prépare à Sorel, à l'heure qu'il est. Le 3 août prochain aura lieu une convention des anciens élèves du collège classique de la localité. On attend au moins 200 élèves, deux évêques et un grand nombre de membres du clergé. Dans la matinée il y aura grand-messe pontificale, chantée par Mgr Desjardins. Le choeur de l'orgue exécutera une magnifique messe de l'annuaire. Le sermon de circonstance sera prononcé par un ancien élève et après l'office, réunion au collège du Mont St-Bernard. Ce dernier sera béni ainsi que la statue présentée par les anciens élèves, puis un grand banquet sera donné et servi par les dames et demoiselles de la ville. Dans l'après-midi réception par le maire et l'adjudant. Le soir banquet offert par les directeurs et professeurs du collège. Le tout promet un brillant succès.

A SOREL

UN BOUCHER DE
DE LORIMIER

En prison pour n'avoir pas payé l'amende

M. Joseph Lauzon, boucher, du village de Lorimier, détenu à la prison de Montréal depuis quelques jours, pour n'avoir pas payé l'amende à laquelle il a été condamné pour avoir tenu un abattoir dans les limites de la municipalité d'haute-démeuse, en a appelé du jugement rendu contre lui par le juge de paix Ouellet de Cadotte.

Comme à la cour de circuit on a négligé de prendre connaissance de cette affaire, le détenu a pris un bref d'habéas corpus pour se faire libérer.

En conséquence, il a été conduit, ce matin, devant Son Honneur le juge de Lorimier.

Le prisonnier prétend qu'avant de le mettre en prison on aurait dû discuter ses biens meubles, ce qu'on n'a pas fait.

La question est prise en délibéré.

M. Tancrède Pagnuelo, l'avocat du prisonnier, a pris une dizaine d'appels contre des décisions du juge de paix Cadotte, pour des raisons analogues.

A LACHINE

Un jeune homme et un sauvage arrêtés pour vol

Un jeune gargon nommé George York, demeurant au No 1884, rue St-Joseph, Lachine, et "Ti Can", un sauvage, ont été arrêtés hier par le chef de police Robert, de Lachine, sous l'accusation d'avoir volé des boîtes de collections de la salle St-Stephens, à Lachine. Ces boîtes contenaient plus de \$40. Un nommé Duncan Lamont, demeurant au No 51, de l'avenue Bridg, avec les deux prisonniers, s'est échappé. Les voleurs ont pénétré dans la salle St-Stephens dimanche et après avoir enlevé le contenu des trunks, ils ont jeté ces derniers dans un champ.

Le chef de police Robert croit que "Ti Can" est un descendant des Abénakis et qu'il se nomme Etienne Thomas.

Les accusés comparaitront devant le magistrat.

A STE-ANNE DE BEAUPRE

Le pèlerinage annuel de la paroisse St-Jean-Baptiste, à Ste-Anne de Beaupre, aura lieu mercredi prochain, le 21 juillet, sous la direction de M. le curé Auchin.

Comme M. l'abbé Auchin l'a annoncé dimanche au prône, il est à espérer qu'un grand nombre de personnes feront ce pieux voyage, qui a un but doublement méritoire, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à le nier, si l'histoire Auchin rend de grands services aux vieux et aux vieilles qui se trouvent sans soutien, comme aux orphelins laissés sans appui, d'abord parce qu'il s'agit d'aller s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge, dans le sanctuaire même où elle a donné tant de preuves de sa maternelle bonté, ensuite parce que le but immédiat de ce pèlerinage est de grossir le capital nécessaire pour subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Il n'y a pas à

DEPECHESTRANGERES

LES REVELATIONS D'ARTON

Paris, 14 — Emile Arton a fait hier, devant la commission du canal de Panama, des révélations sur la façon dont les gouvernements successifs avaient favorisé sa fuite et réclamaient son silence. Il a dit que les boulangistes lui avaient offert un million de francs pour un document dont la publication aurait eu pour résultat le renversement du ministère Loubet. M. Loubet, a-t-il dit, avait également cherché à se faire remettre par lui certains documents.

INCENDIE A PARIS

Paris, 14 — Un incendie s'est déclaré hier, rue Pouchet, dans les ateliers de construction de voitures automobiles. Avant que les pompiers aient pu parvenir à éteindre les flammes, vingt voitures automobiles et cinquante voitures ordinaires étaient détruites, ainsi que tous les outils des ouvriers. La perte totale est estimée à trois millions de francs. Deux hommes, dont un employé de l'établissement, soupçonnés d'avoir mis le feu, ont été arrêtés. Ils déclarent, cependant, que le feu a pris accidentellement; et c'est probablement vrai, car ils ont donné l'alarme aussitôt que les flammes ont été découvertes. Il n'y a pas de raison de croire que les cochers de fiacres de Paris soient pour quelque chose dans cet incendie.

LES PERSECUTIONS EN ARMENIE

Paris, 14 — Le Père Charnetant, di-

recteur général des missions françaises dans le Levant, a reçu par voie du Caucase et de Tiflis, un rapport préparé par un certain nombre de notables arméniens et d'évêques grecs sur la situation en Arménie. Le message qui a été chargé d'apporter le document a mis près de trois mois pour échapper aux difficultés et aux dangers que rencontrent les Arméniens à la frontière turque, où une surveillance étroite est exercée contre ces derniers et ceux qui sympathisent avec eux. Le rapport, qui comprend trente pages imprimées, a été préparé avec soin et la situation en Arménie y est entièrement dépeinte.

D'après ce rapport, les Turcs en Arménie craignent l'intervention de l'Europe, ont abandonné le vieux système de massacre en masse; mais, l'année dernière, ils se sont livrés à une extermination clandestine et aux plus terribles persécutions, principalement dans les provinces les plus éloignées. Les Turcs se vantent d'avoir juré d'exterminer toute la race arménienne, lentement, mais sûrement. Le document décrit les différentes formes de persécution. En voici quelques exemples: Les percepteurs des impôts, par exemple, saisissent les habitants quand ceux-ci ne payent pas tout ce qu'on exige d'eux. Les femmes sont traitées dans les rues avec des chaînes autour du cou et laissées pendant plusieurs jours sans nourriture; quelquefois on les attache à des poteaux, la tête en bas, puis on leur jette de l'eau glacée ou on les bat jusqu'à ce que le sang coule. Dans d'autres cas on leur attache les mains derrière le dos, puis on lance contre leurs seins des chats que l'on a rendus furieux. Souvent on les brûle sur différentes parties de leur corps avec des fers rouges.

Tous les chemins sont gardés afin d'empêcher l'émigration. Il ne se passe pas un jour sans que l'on n'entende raconter ou que l'on ne soit témoin dans quelque partie de nos malheureuses provinces, d'horribles cruautés. Les Turcs et les Kurdes entrent en troupe dans les maisons des Arméniens, lient les hommes avec des cordes et outragent les femmes, leurs filles et leurs sœurs sous leurs yeux. Le document se termine par ce cri de désespoir: "Nous perdons tout espoir! Que Dieu nous aide! Puissions l'Europe avoir pitié de nous!"

L'ANNEXION D'HAWAII

Berlin, 14 — L'ambassadeur japonais en cette ville a déclaré de nouveau l'idée que le Japon pourrait faire de l'annexion d'Hawaï par les Etats-Unis un "casus belli", est absurde.

LA CONFERENCE DU BIMETALLISME

Londres, 14 — Une conférence importante a eu lieu lundi au Foreign Office entre le sénateur Wolcott, l'ancien vice-président Stevenson, le général Paine, membres de la commission américaine du bimétallisme, et l'ambassadeur Hay, lord Salisbury, sir Michael Hicks Beach, chancelier de l'é-

chiquier; M. Arthur Balfour, premier lord du trésor, et lord George Hamilton, secrétaire d'Etat pour l'Inde. La conférence n'a duré qu'une heure; mais on peut la considérer comme la séance préliminaire des négociations qui seront entamées sur la question du bimétallisme international. Les Américains ont en la parole presque tout le temps qu'a duré la séance. Lord Salisbury a demandé à connaître les points vus par les Américains, et il a été informé que ceux-ci étaient autorisés à conclure des arrangements pour tenir une conférence internationale ou à négocier au sujet du bimétallisme international un traité qu'ils soumettraient ensuite à leur gouvernement pour le faire ratifier.

On a dit que la France était prête à conclure avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne une entente à propos du bimétallisme international. Les représentants du gouvernement anglais, présents à la conférence, n'ont pas fait connaître leurs intentions sur cette question. Les hauts fonctionnaires anglais, avant de conférer de nouveau avec les Américains, ont eu à consulter entre eux; en même temps, ils discuteront en particulier la question avec le baron de Rothschild et d'autres financiers et essayeront d'obtenir leur appui.

L'AFFAIRE GULDENSUPPE

New-York, 14 — Les très nombreux curieux qui s'étaient réunis, lundi, à la cour des sessions générales, la salle était comble et il y avait du monde plein les couloirs pour assister aux préliminaires du jugement de Mme Nack et de Martin Thorn. Non pas que les deux accusés n'aient pas comporté devant le juge Newburger, bien avant l'heure de l'ouverture de l'audience, des députés-schérifs les avaient amenés de la prison des Tombs au tribunal. Mme Nack paraissait parfaitement calme et causait d'un ton enjoué avec les juges américains, tout en consultant entre eux; en même temps, ils discuteront en particulier la question avec le baron de Rothschild et d'autres financiers et essayeront d'obtenir leur appui.

Le crime imputé à Mme Nack et à Thorn aura fait indirectement une autre victime. Le sieur Smith, beau-père de Gartha, le barbière qui a livré Thorn à la police, vient de mourir au domicile de son genre, dans le 96e rue Est. Smith avait 95 ans et sa santé affaiblie n'a pas pu résister au chagrin qu'il a éprouvé en apprenant que son gendre était lié avec l'assassin présumé de Guldensuppe.

LE GENERAL DEBADENS

Paris, 14 — On mande du Togo que le général Debadens, commandant en second au Togo, s'est noyé accidentellement.

EN ABYSSINIE

Paris, 14 — On apprend de Djibouti, sur le golfe d'Aden, que le roi Ménélik II a nommé le major russe Leontieff au poste de gouverneur-général des provinces équatoriales d'Abyssinie.

DOMMAGES CONSIDERABLES

Stuttgart, 14 — Les dommages causés aux récoltes, aux vignes et aux arbres fruitiers par la grêle et les orages qui ont dévasté dernièrement le Wurtemberg s'élèvent, d'après le baron Ord-Wechendorf, un grand propriétaire foncier de Gerabronn, à cinquante millions de marks.

ILS NE SAIENT PAS

Buenos-Ayres, 14 — M. Julio Costa, L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Si vous avez besoin d'une servante — annoncez dans les petites annonces — 25 mots pour 25c — chaque fois.

ancien gouverneur de la province de Buenos-Ayres, et M. Mariano Paunero, membre de la chambre des députés, entre lesquels il existait depuis longtemps une haine violente, se sont rencontrés dans la rue. Ils ont aussitôt tiré chacun un revolver de leur poche et ont commencé à faire feu l'un sur l'autre. Les deux adversaires sont sérieusement blessés.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Londres, 14 — Une dépêche d'Athènes dit qu'un sérieux conflit a eu lieu à Candie entre un détachement de troupes anglaises et un parti de bachi-boujucks, mécontents de l'intervention anglaise en faveur des chrétiens. Selon les soldats anglais et plusieurs musulmans ont été tués. Les amiraux étrangers ont envoyé cinq vaisseaux de guerre pour prévenir tout mouvement qui pourrait se produire à l'avenir. On n'a pas d'autres détails, mais des voyageurs qui arrivent de Candie, rapportent que va la mutinerie des bachi-boujucks, trois cents marins anglais ont été débarqués à Candie pour remplacer la garnison italienne qui y stationnait.

Une proclamation a sommé les bachi-boujucks de déposer leurs armes avant quatre jours. Ceci ont tenu une assemblée et adressé une requête au sultan. Berlin, 14 — Le correspondant du "Tageblatt", à Constantinople, dit que les ambassadeurs français et anglais en Turquie sont sur le point d'être rappelés, parce que leurs gouvernements sont mécontents de leur conduite dans les négociations en vue de la paix. Paris, 14 — L'intérêt principal des li-

"Frankfurt Zeitung", Constantinople, dit qu'il est rumeur d'un traité conclu entre les gouvernements de Turquie et de Roumanie, par lequel ce dernier assurerait son appui à la Turquie au cas où la Bulgarie entreprendrait des démonstrations hostiles. Ce traité serait ratifié la semaine prochaine. On dit qu'une des six grandes puissances européennes favorise la conclusion de ce traité.

Londres, 14 — Des nouvelles de Constantinople disent que le sultan ne veut rien conclure et qu'il est très obstiné. Edhem pachà est renvoyé à Doudmouk. Les officiers turcs ont été remplacés et doivent se tenir prêts à voir recommencer la guerre. Les ambassadeurs étrangers s'apercevant qu'il est inutile de discuter plus longtemps, suspendront les procédures diplomatiques en attendant le résultat du concert européen.

LE TITRE DE SIR DONALD

Londres, 14 — Répondant à une question qui lui a été posée, hier, sir Donald Smith a dit qu'il n'a pas encore choisi le titre qu'il adoptera comme pair d'Angleterre.

La mission de la Salapareille de Hood est de purifier et d'enrichir le sang et de donner la vie.

ON DEMANDE VOTRE NOM

et votre adresse, afin de vous envoyer gratis notre livre "Le Guide des Inventeurs" de M. A. Marion, Expert en Patentes, 185 rue St-Jacques, Montréal.

—Les inventeurs qui désirent obtenir un brevet d'invention, peuvent s'adresser à F. Charles Laberge, ingénieur et expert, No 66 rue St-Jacques. Examen gratis.

"Quelle Journée!"

Quel fatigant travail pour moi! Voilà ce que disait une pauvre femme fatiguée, harassée, en parlant du lundi-jour du lavage. Et ainsi probablement diraient toutes les femmes si elles avaient à laver de l'ancienne manière fatigante d'autrefois. Pourquoi il y en a encore qui font ainsi, lorsqu'il y a une nouvelle manière où il n'y a rien à reprocher est un mystère.

Votre travail vous serait agréable si vous vous serviez de la Pearlina. La besogne n'est plus la même—elle devient facile, aisée, se fait plus vite et mieux, vous sauve du temps et épargne ce que vous lavez.

Mettez de côté vos préjugés et prenez les idées modernes. Ne vous fatiguez plus outre mesure à frotter sans cesse rien que parce que vos ancêtres faisaient ainsi.

DES MILLIONS de personnes se servent maintenant de la PEARLINE.

329

1414

LA COMPAGNIE DES VINS DE BORDEAUX

Si vous voulez vous donner à vous-même et à vos amis un véritable régal, demandez notre

CLAIRET BON BOURGEOIS

UN BREUVAGE D'ÉTÉ excessivement délicieux, pur et rafraîchissant . . .

Qui se vend dans les salles de lunch et les restaurants, à

30 cents la bouteille d'une pinte 25 cents la bouteille d'une chopine

Ecrivez pour avoir notre liste complète de prix des vins, liqueurs, etc. Notre spécialité est : Caisnes assorties de bons vins et liqueurs Bodega, variant en prix de \$5 à \$12, suivant le contenu.

BORDEAUX CLAIRET CO.,

30 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.

Tel. 2424

93-1117

VIANDES CUITES

JAMBONS (En tranches ou entier, pas d'os)

...LANGUES...

Si vous n'avez pas essayé nos viandes cuites, nous vous demandons de les essayer. La qualité et le fumet ne sont pas surpassés, le prix est bas et elles sont très commodes pour le déjeuner, le lunch ou le thé.

The Laing Packing and Provision Co. Ltd.

8-MAGASINS DE DETAIL-8

93-1117

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

50

recteur général des missions françaises dans le Levant, a reçu par voie du Caucase et de Tiflis, un rapport préparé par un certain nombre de notables arméniens et d'évêques grecs sur la situation en Arménie. Le message qui a été chargé d'apporter le document a mis près de trois mois pour échapper aux difficultés et aux dangers que rencontrent les Arméniens à la frontière turque, où une surveillance étroite est exercée contre ces derniers et ceux qui sympathisent avec eux. Le rapport, qui comprend trente pages imprimées, a été préparé avec soin et la situation en Arménie y est entièrement dépeinte.

D'après ce rapport, les Turcs en Arménie craignent l'intervention de l'Europe, ont abandonné le vieux système de massacre en masse; mais, l'année dernière, ils se sont livrés à une extermination clandestine et aux plus terribles persécutions, principalement dans les provinces les plus éloignées. Les Turcs se vantent d'avoir juré d'exterminer toute la race arménienne, lentement, mais sûrement. Le document décrit les différentes formes de persécution. En voici quelques exemples: Les percepteurs des impôts, par exemple, saisissent les habitants quand ceux-ci ne payent pas tout ce qu'on exige d'eux. Les femmes sont traitées dans les rues avec des chaînes autour du cou et laissées pendant plusieurs jours sans nourriture; quelquefois on les attache à des poteaux, la tête en bas, puis on leur jette de l'eau glacée ou on les bat jusqu'à ce que le sang coule. Dans d'autres cas on leur attache les mains derrière le dos, puis on lance contre leurs seins des chats que l'on a rendus furieux. Souvent on les brûle sur différentes parties de leur corps avec des fers rouges.

Tous les chemins sont gardés afin d'empêcher l'émigration. Il ne se passe pas un jour sans que l'on n'entende raconter ou que l'on ne soit témoin dans quelque partie de nos malheureuses provinces, d'horribles cruautés. Les Turcs et les Kurdes entrent en troupe dans les maisons des Arméniens, lient les hommes avec des cordes et outragent les femmes, leurs filles et leurs sœurs sous leurs yeux. Le document se termine par ce cri de désespoir: "Nous perdons tout espoir! Que Dieu nous aide! Puissions l'Europe avoir pitié de nous!"

L'INSURRECTION CUBAINE

Madrid, 14 — Une dépêche spéciale

chiquier; M. Arthur Balfour, premier lord du trésor, et lord George Hamilton, secrétaire d'Etat pour l'Inde. La conférence n'a duré qu'une heure; mais on peut la considérer comme la séance préliminaire des négociations qui seront entamées sur la question du bimétallisme international. Les Américains ont en la parole presque tout le temps qu'a duré la séance. Lord Salisbury a demandé à connaître les points vus par les Américains, et il a été informé que ceux-ci étaient autorisés à conclure des arrangements pour tenir une conférence internationale ou à négocier au sujet du bimétallisme international un traité qu'ils soumettraient ensuite à leur gouvernement pour le faire ratifier.

On a dit que la France était prête à conclure avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne une entente à propos du bimétallisme international. Les représentants du gouvernement anglais, présents à la conférence, n'ont pas fait connaître leurs intentions sur cette question. Les hauts fonctionnaires anglais, avant de conférer de nouveau avec les Américains, ont eu à consulter entre eux; en même temps, ils discuteront en particulier la question avec le baron de Rothschild et d'autres financiers et essayeront d'obtenir leur appui.

L'AFFAIRE GULDENSUPPE

New-York, 14 — Les très nombreux curieux qui s'étaient réunis, lundi, à la cour des sessions générales, la salle était comble et il y avait du monde plein les couloirs pour assister aux préliminaires du jugement de Mme Nack et de Martin Thorn. Non pas que les deux accusés n'aient pas comporté devant le juge Newburger, bien avant l'heure de l'ouverture de l'audience, des députés-schérifs les avaient amenés de la prison des Tombs au tribunal. Mme Nack paraissait parfaitement calme et causait d'un ton enjoué avec les juges américains, tout en consultant entre eux; en même temps, ils discuteront en particulier la question avec le baron de Rothschild et d'autres financiers et essayeront d'obtenir leur appui.

Le crime imputé à Mme Nack et à Thorn aura fait indirectement une autre victime. Le sieur Smith, beau-père de Gartha, le barbière qui a livré Thorn à la police, vient de mourir au domicile de son genre, dans le 96e rue Est. Smith avait 95 ans et sa santé affaiblie n'a pas pu résister au chagrin qu'il a éprouvé en apprenant que son gendre était lié avec l'assassin présumé de Guldensuppe.

LE GENERAL DEBADENS

Paris, 14 — On mande du Togo que le général Debadens, commandant en second au Togo, s'est noyé accidentellement.

EN ABYSSINIE

Paris, 14 — On apprend de Djibouti, sur le golfe d'Aden, que le roi Ménélik II a nommé le major russe Leontieff au poste de gouverneur-général des provinces équatoriales d'Abyssinie.

DOMMAGES CONSIDERABLES

Stuttgart, 14 — Les dommages causés aux récoltes, aux vignes et aux arbres fruitiers par la grêle et les orages qui ont dévasté dernièrement le Wurtemberg s'élèvent, d'après le baron Ord-Wechendorf, un grand propriétaire foncier de Gerabronn, à cinquante millions de marks.

nécessaire, des gardiens les ont reconduits à la prison des Tombs. Thorn est sorti le premier de la salle, après avoir dit quelques mots à son avocat. Mme Nack l'a suivi de près; elle avait fait moins assurée qu'à son arrivée à l'audience. Il va sans dire que les yeux de tous les assistants sont restés braqués sur les prisonniers jusqu'au moment où la porte de la salle fut refermée sur eux.

Il paraît que le régime des Tombs ne convient pas à Mme Nack. Elle s'est plainte au directeur de la prison de ne pouvoir manger ce qu'on lui servait et a dit qu'elle mourrait de faim si on ne l'autorisait pas à faire venir ses repas du "Jockey". Elle a ajouté qu'elle avait de l'argent, actuellement entre les mains du chef de la sûreté, l'inspecteur O'Brien, et qu'elle pouvait payer ce qu'elle se ferait apporter.

La police a continué, sans plus de succès que les jours précédents, à fouiller le lit de la rivière de l'Est pour tâcher d'y retrouver la tête de Guldensuppe; mais étant donné l'épaisse couche de vase qui, en certains endroits, se trouve au fond de la rivière et les courants très rapides qui s'y produisent, c'est à peu près comme si l'on cherchait une aiguille dans une botte de foin.

Nouvelle Virilité

Nouvelle vigueur. Nouvelle vie et nouvelle force. Nouvelle confiance. Nouvelle mémoire. Nouvelle capacité en affaires. Nouveaux plaisirs.

Donnés aux hommes faibles par l'électricité. La merveilleuse batterie sans forme de ceinture, pour le corps, du docteur Sanden, est le moyen le plus facile et le plus scientifique d'appliquer cet élément qui donne la vie, et elle agit tranquillement mais sûrement, pendant que vous dormez.

Des milliers de personnes guéries chaque année. Envoyez chercher mon édition de poche, "Trois classes d'hommes". Elle contient des renseignements précieux pour les hommes. Gratuite par la poste. Adressez: Dr Sanden, 156 rue St-Jacques, Montréal. Heures de bureau, de 9 à 6 heures, le dimanche de 11 heures à 1 heure.

POUR LES HOMMES FAIBLES, LA CEINTURE DE SANDEN, POUR LE CORPS, LE DOCTEUR SANDEN, 156 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

ILS NE SAIENT PAS Buenos-Ayres, 14 — M. Julio Costa, L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Si vous avez besoin d'une servante — annoncez dans les petites annonces — 25 mots pour 25c — chaque fois.

PERPETUS GAGNIER

1986 Rue Ste-Catherine, Montréal

vres jaunes publiés hier, est qu'ils font ressortir l'initiative de la Russie dans la politique du concert européen en Orient et l'Allemagne se tenant éloignée du concert et demandant que des mesures énergiques soient prises contre la Grèce. Ces livres démontrent aussi que la Bulgarie et la Sibérie, en février dernier, voulaient demander certains privilèges à la Turquie pour la Macédoine, mais que la Serbie a refusé de s'allier pour aucun motif avec la Grèce et a stipulé que cette dernière ne devait pas prendre part à la demande.

Berlin, 14 — Le correspondant du

aux Femmes Malades

Deux Départements

...Avantageux

Au

MAGASIN "DEPARTEMENTAL" DUPUIS

MEUBLES

Meubles de Salon, de Chambre à coucher, de Salle à manger, Lits corniches, Tables de centre, Tables de chambre à coucher, Chaises, Sofas, Canapés, etc.

.....AU 4^e ETAGE

EPICERIES

Conserves alimentaires, Thé, Café, Raisins, Savons de famille, Savons de toilette, Sucre blanc, Cassonade, etc., etc., etc.

DANS LE SOUBASSEMENT

Ces deux départements n'ont nécessité aucune augmentation de loyer ni de frais d'administration. Nous pouvons donc affirmer que nos pratiques économiseront 15 à 25 pour cent sur toutes les marchandises de ces deux départements.

Pour tout achat d'épicerie au montant de 50c nous donnerons 5 lbs de sucre granulé à 3c; pour tout achat de \$1.00 nous donnerons 10 lbs de sucre au même prix.

DUPUIS FRERES, Coin des rues Ste-Catherine et St-Andre

14, 16

PORTRAIT AU CRAYON OU A LA SEPIA

COUPON DE "LA PRESSE"

N^o 3 14 Juillet 1897

14

LA PRESSE
FONDÉE ET PROPRIÉTÉ PAR
T. BERTHAUME
PROPRIÉTAIRE
NOS 21 ET 23 RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Abonnements:
Édition quotidienne... \$3.00 par an, \$12.00 par 6 mois, \$1.00 par semaine.
Édition hebdomadaire... \$1.00 par an, \$0.50 par 6 mois, \$0.10 par semaine.
Frappe d'urgence.

LA PRESSE
Boite 916, B.P.
Montreal, Canada

CIRCULATION DE LA PRESSE
DUR LA SEMAINE FINISSANT LE
10 JUILLET 1897

LUNDI..... 52,644
MARDI..... 52,882
MERCREDI..... 53,020
JEUDI..... 53,117
VENDREDI..... 53,306
SAMEDI..... 53,725
TOTAL..... 328,703

Circulation moyenne par Jour
SEMAINE FINISSANT LE

10 JUILLET 1897
54,784

MONTREAL, 14 JUILLET 1897.

LE 14 JUILLET

La France célèbre aujourd'hui sa fête nationale; de l'autre côté de l'Atlantique, comme sur ce continent tous les cœurs français battent à l'unisson pour célébrer la gloire de la grande nation.

Les échos et les splendeurs du jubilé de notre Souveraine ne nous font pas oublier l'allégresse que nous gardons à l'ancienne mère-patrie et nous nous joignons de tout cœur aujourd'hui à la joie de ses enfants.

C'est avec respect que nous saluons le président de la République française, l'homme de cœur et de tact qui préside si dignement aux destinées de la France; nous saluons ses ministres qui assurent à leur pays dans le concert du monde la haute situation que méritent ses traditions, son génie et ses aspirations; nous saluons son armée et sa marine auxquelles elle sacrifie le plus pur de son sang et qui promettent et font respecter de par le monde un drapeau qui nous est cher.

S'il nous est permis à cette occasion de faire un souhait bien cordial c'est de voir durer longtemps et s'affermir encore la tranquillité extérieure et intérieure dont ce beau pays a joui pendant l'année qui vient de s'écouler et à la faveur de laquelle se prépare triomphalement cette apothéose du siècle pour laquelle Paris convie le monde entier dans ses murs.

Au Français de France nous adressons nos compliments les plus chaleureux et avec les Français du Canada, nous crions de tout cœur:

LES GREVES

L'ancien et le nouveau continent se trouvent en ce moment agités par deux graves qui promettent de prendre rang parmi les plus formidables et les plus sérieuses perturbations ouvrières de cette fin de siècle.

Les causes de ces deux graves sont absolument différentes. Aux États-Unis, les mineurs demandent que leurs salaires soient portés à un taux qui leur permette de nourrir leurs familles; en Angleterre, les ouvriers mécaniciens demandent que la journée de leur travail soit abaissée à 8, sans diminution de salaire.

La grève des États-Unis est une grève ordinaire, c'est-à-dire une cessation de travail des ouvriers. Celle de Londres est plus compliquée; elle est en grève, elle s'est continuée en "lock-out".

C'est-à-dire qu'à la cessation de travail décrétée par l'association ouvrière des mécaniciens dans certaines fabriques, les patrons d'autres établissements ont immédiatement répondu par la fermeture de leurs ateliers.

On ne saurait nier aux patrons les droits qu'on reconnaît aux ouvriers, et au droit de grève correspond certainement le droit de "lock-out".

C'est la guerre, la véritable guerre qui, pour être faite à coups de principes économiques, cause tout autant de souffrances et de ruines que celle qu'on fait à coups de canon.

La grève américaine est presque une grève de manoeuvres, alors que celle de Londres est une grève d'ouvriers occupant un des premiers rangs parmi les artisans.

Les mécaniciens anglais sont habiles, instruits, bien organisés et généralement à l'aise, tant personnellement que comme corporation.

Leurs comptes à la caisse d'épargne sont considérables et l'existence de la corporation, se chiffre par millions. Les patrons, qui comptent parmi les industriels les plus riches de l'Angleterre sont peut-être moins en position que leurs hommes de supporter la cessation de travail.

Dans nombre de cas les usines appartenant à des corporations dont les actionnaires tiennent les officiers responsables des troubles pouvant amener une réduction du fonds de réserve ou une suppression des dividendes.

Dans d'autres, on ne peut dire dans presque tous les cas, les machines doivent être maintenues en mouvement, si on veut en empêcher leur détérioration, et cette marche à blanc entraîne des frais considérables, en pure perte.

Dans ces conditions, il semble que l'arbitrage devrait s'imposer à l'esprit des belligérants. Ce moyen prompt et équitable de terminer une grève serait promptement employé si, derrière les raisons avancées, il ne se cachait toujours quelques raisons d'amour-propre et trop souvent des antipathies, pour ne pas dire des haines sociales.

Une fois ces éléments de discorde apaisés ou écartés par la souffrance commune que cause la grève, l'arbitrage est rendu possible par l'affaiblissement des combattants et l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent mutuellement de continuer la lutte.

Il est à craindre que les deux graves actuelles aient le sort de celles qui les

ont précédées et que la reprise du travail ne se fasse qu'après une lutte acharnée qui laissera dans l'esprit des adversaires des idées de revanche qu'ils mettront à exécution à la première occasion.

Combien meilleur serait l'arbitrage, et à défaut d'arbitrage une enquête prompte, équitable, véritable, qui exposerait au public, qui lui aussi, souffre de ces perturbations ouvrières, les véritables causes de la grève.

L'opinion publique serait ainsi renseignée, éclairée et, à défaut d'arbitrage, cette opinion joue toujours un rôle prépondérant dans la durée et la solution des difficultés ouvrières.

INFORMATIONS

Nous avons fait remarquer, l'autre jour, toute l'importance de l'article paru dans la "Patrie", sous l'inspiration évidente de M. Tarte, au sujet du refus de l'Angleterre de dénoncer les traités belges et allemands.

La "Patrie" disait, en toute lettre, que le gouvernement canadien retirait sa clause de faveur, si d'autres pays que l'Angleterre devaient en jouir. C'était une déclaration grave. Elle a provoqué un émoi considérable, que la note suivante de la "Patrie" d'hier n'est pas de nature à apaiser:

L'article de la "Patrie", au sujet du tarif préférentiel, est regardé comme donnant la note juste. Le gouvernement et la Chambre ont offert à l'Angleterre des avantages spéciaux. Ils ne ont pas offerts à d'autres. Le premier ministre a tenu un langage sans équivoque, en Angleterre, à ce sujet.

Mais alors, nous le répétons, si on supprime la clause de faveur, Sir W. Laurier aura été acclamé sous de faux prétextes en Angleterre?

Le "Simcoe Reformer", journal libéral d'Ontario, vient de servir, au vorace ministre des chemins de fer, un plat de sa façon. Nous doutons fort que l'hon. M. Blair en goûte beaucoup de saveur. Mais il est utile de faire connaître l'état d'esprit des bons libéraux, en face des traitements qu'on leur fait subir. Voici ce que dit le "Simcoe Reformer":

"Il y avait de bonnes raisons pour faire entrer au Sénat Sir Oliver Mowat, avec le portefeuille de la justice, car les libéraux étaient très faibles dans cet auguste corps, où ils ne comptaient que MM. Scott et Power, doués d'une modeste faculté de discussion, et personne n'avait plus de titres au portefeuille de la justice que le premier ministre d'Ontario. Mais M. Laurier a exagéré et dépassé les limites de la prudence, ou même de la simple courtoisie, en refusant de donner à M. Blair, lorsqu'il a amené Fielding pour suppléer Cartwright, aux finances. M. Fielding n'a jamais été et ne sera jamais capable d'occuper cette position élevée que l'on peut se faire d'un homme qui a l'œil aux petits avantages de famille et qui se prête volontiers à l'exercice de ses petites rancunes. Non content d'avoir choisi ces importations, le nouveau premier ministre nous a importé M. Blair, le premier ministre migrateur du Nouveau-Brunswick, qui s'est acquis une certaine réputation de manipulateur en individus et en affaires, un homme qui répond plutôt à la requête, nous avons le droit de le requête, que d'un ministre dans une administration libérale — si l'on excepte pourtant de la comparaison le ministre des travaux publics. Tous ceux qui ont vu M. Blair, savent qu'il était prêt à sauter de n'importe quel côté de la clôture, et on dit de plus qu'il lui fallait, lorsqu'il est entré dans le gouvernement fédéral, le portefeuille des chemins de fer et canaux, ou rien. Pourquoi cet individu-là demandait les chemins de fer et canaux? Lui seul le sait mieux que tout autre; mais lorsque nous voyons qu'il a été si facilement accordé à une aussi impudente requête, nous avons le droit de nous demander si on a eu sur lui la main aussi ferme qu'on aurait dû l'avoir. Le résultat partiel de l'entrée de M. Blair est le "Comp de Drummond" et le "Comp de Crow's Nest Pass". Mais M. Laurier a mis le comble en faisant entrer dans son cabinet M. Dobell, un tory, de Québec, le gendre de Sir David MacPherson."

Voilà une opinion libérale sur le cabinet Laurier, qui doit donner à réfléchir aux vieux libéraux. Est-ce bien là ce qu'on leur avait promis?

Deux mots seulement: "La Patrie" disait, hier soir, à propos du prolongement de l'Intercolonial: La prolongation de l'Intercolonial à Montréal, eût été faite depuis plusieurs années déjà, si le gouvernement n'eût été, absolument et irrémédiablement, entre les mains de la Compagnie du Pacifique, dont l'Intercolonial deviendrait un rival important, quand il aura son terminus dans notre ville.

Sait-on que le Parlement, en 1880, a voté à la Compagnie du Pacifique, l'usufruit de \$1,000,000 par an, pendant 20 ans, pour la construction de la ligne à travers les Townships de l'Est et l'Etat du Maine, jusqu'aux ports de St. Andrews, de St. Jean et de Halifax?

A ce moment-là, M. Tarte n'était-il pas conservateur? N'était-il pas l'ami du Pacifique et de M. Shaughnessy? Son journal, le "Canadien" n'appuyait-il pas le gouvernement et n'était-il pas en faveur de la "short line" du Pacifique?

M. Albert Sorel, académicien, vient de faire un très bel éloge de la langue française et de son rôle essentiel dans la constitution de la patrie. C'est une jolie leçon pour les ennemis de cette belle langue et un bon rappel à l'ordre pour ceux qui la méprisent ou la négligent.

"De toutes les langues que les hommes ont parlées, dit-il, il n'y en a point de plus pénétrante au cœur, de plus lumineuse à l'esprit que la nôtre. Il n'y en a pas aussi de plus constante, de plus probante, de plus franche: assez souple pour se plier à tous les besoins de son peuple, et assez forte cependant et résistante, pour lui rappeler toujours ce qu'il est, d'où il vient, lui dire, à toute heure, par chacun de ses verbes, chacune de ses syllabes: "Reste toi-même, reste Français, reste libre, reste canadien, reste juste." C'était donc le dessein très patriotique d'un grand créateur d'Etat d'assurer la tradition de la langue en même temps qu'il fondait la puissance du pays. C'était une

admirable précaution d'avoir de vouloir conserver, toujours intelligible et perméable, cette langue qui devait devenir l'instrument de communication et le lien intellectuel entre tant de Français, appelés de points opposés, parlant encore des idiomes différents, mais aspirant à la même vie et disposés à se faire une âme comme en communiant dans la vieille âme française."

Nos soldats, le contingent de nos troupes du jubilé sont revenues hier à Montréal, après leur voyage triomphal. Leur retour a été calme et sans émotion causée par la vue de quelques hommes de la Police à cheval qui se promenaient dans la rue St-Jacques, on ne se serait guère aperçu de ce retour. La "Gazette" fait remarquer ce matin, que "SI Montréal avait eu dans le cabinet un représentant digne de ce nom," les hommes à leur retour auraient en un moment un semblant de réception. Il est certain que le cœur loyaliste de Sir W. Laurier va saigner en apprenant que les soldats décorés des mains de la royauté n'ont pas reçu ovation plus chaleureuse.

Montréal n'a maintenant pour représentant dans le cabinet que M. Tarte, et M. Tarte est un homme d'affaires, chacun sait cela, "business the business as you know," et en ce moment il inspecte les petits jobs d'Ontario, c'est moins profitable que le Drummond, mais quelquefois ça a bien son charme.

Il n'y a aucun doute que le gouvernement devrait au moins un bonjour à ces braves miliciens qui pendant plusieurs semaines ont contribué à l'apothéose de son chef, Sir W. Laurier. L'aveu général est que le succès du jubilé a été pour la Police à cheval et pour le premier ministre du Canada. Nous ne mettons dans cet ordre parce que c'est ainsi qu'ils se présentent généralement dans les processions.

Mais cette omission une fois constatée, parlons donc d'une autre. Qu'est-ce que donc devons dans tout cela nos colonels? Vous avez les fameux colonels députés auxquels on avait payé le voyage pour préparer une dédicace de la Chambre qui n'a pas réussi: les col. Boulton, sénateur; Taylor, Tyrwhitt, Donville, Prior et autres qui devaient caravaler aux côtés du premier ministre et représenter le Parlement armé; on n'en a pas entendu parler un seul instant dans toute la cérémonie. Voyons qui a donc entendu parler de nos colonels? Le seul dont le nom ait été cité, est le colonel Prior; avant de partir de Montréal, il est allé au club St-James fêter le départ avec ses amis et s'est rendu à la gare dans l'escalier et s'est frotté la tête. En arrivant à Londres, il a fallu le mettre à l'hôpital.

A part de cela, échec complet de 20 millions.

Le départ fut assez pompeux pourtant et l'on se rappelle les chevauchées fantastiques de ces bouillants guerriers reprenant un peu d'assiette dans les défilés de la Ferme Expérimentale sous les ordres du pompier major McLennan. Tout cela n'aura servi à rien. Toute cette pompe est rentrée.

Mais qui est-ce qui nous rendra nos colonels?

Lors que nous avons annoncé que la parole d'honneur des ministres était engagée au règlement de la contestation de Beauharnois, la "Patrie" nous a accusé de faire des pots. C'était à la fois de nos pots qu'elle répète, hier, que nous avions dit et se plaint de voir qu'il a été fait une substitution de pédoncule dans cette contestation en dépit de la promesse donnée par M. Laurier et ses ministres à Sir Chs. Tupper.

La "Patrie" constate avec effroi que ce manquement à la parole donnée ou plutôt, disons-le, cette impuissance à faire respecter la parole donnée ou en fin, encore plutôt, cette révoque contre M. Tarte qui se traduit dans la première circonstance qui se présente, va avoir pour effet de rouvrir dix ou douze contestations qu'on croyait réglées. Ici c'est avec une frayeur comique que la "Patrie" constate que parmi les élections contestées qui ne sont pas réglées, il y a celle de M. Blair—ce cher Blair—le ministre des chemins de fer et canaux, l'homme du Drummond.

Vous figurez-vous bien la consternation de la "Patrie" si M. Blair venait à perdre son siège; quel bon tour auraient joué là les libéraux qui cherchent à démolir M. Tarte et lui ont mis cette contestation-là dans les jambes.

Mais M. Tarte est très doux avec ceux qui dérangent ainsi ses plans. Il les prend par la douceur en faisant appel au chef, au grand chef qui avait approuvé l'arrangement:

Le premier ministre, avant son départ, a conclu avec Sir Charles Tupper, le chef de l'opposition, un arrangement par lequel toutes les contestations électorales seraient abandonnées.

M. Laurier est le chef du parti libéral. Il a, croyons-nous, démontré, jusqu'ici, qu'il est capable de conduire les affaires de notre parti avec succès.

Naturellement, ses amis et même ses ordres, n'engagent que ceux qui veulent les accepter.

C'est ce que le "Soleil" appelle l'indépendance libérale.

M. Tarte finit en employant absolument le même argument que nous pour demander l'extinction de toutes ces contestations dont le pays n'a pas besoin et qui dérangent inutilement les affaires.

Le pays est fatigué d'agitation et de demande de la paix, du travail. C'est cette considération qui a amené les chefs des deux grands partis politiques à en venir à une entente.

Nous donnons ces explications afin qu'il n'y ait aucun malentendu à l'avenir. Nous ne faisons de reproches à personne: nous constatons les faits.

C'est au retour de Sir Wilfrid que les reproches vont être sanglants!

Nous apprenons avec satisfaction, que le gouvernement d'Ottawa, vient de décider de mettre en application la loi sur le travail des subalternes, passée à la dernière session. Il y a quelques jours, nous faisions remarquer que les provocations américaines nous paraissaient amplement suffisantes pour justifier une action immédiate, et nous sommes heureux de voir que le ministre de la justice a été entièrement de notre avis.

L'approche des travaux du chemin de fer de Crow's Nest Pass, qui va ame-

ner dans l'Ouest, un affluence de travailleurs, rendait impérieuse l'obligation de protéger les intérêts des ouvriers canadiens. Trop souvent déjà, des entrepreneurs et sous-entrepreneurs américains sont venus au Canada dans des circonstances semblables, ont engagé des ouvriers canadiens, ont reçu leur argent et n'ont payé personne ou bien, ont importé des bandes de travailleurs étrangers, hongrois, italiens, chinois, qu'ils n'ont jamais payés et qui sont restés échoués comme une vraie plaie dans le pays où ils avaient travaillé.

La loi nouvelle impose au ministre de la justice, la tâche d'agir suivant les circonstances, par l'entremise d'agents qu'il nomme en certains lieux avec pleins pouvoirs.

La proclamation qui va être lancée, mettra la loi en vigueur pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise, et des agents seront nommés à Winnipeg, Leithbridge et Rossland.

Naturellement, si les circonstances l'exigent, d'autres agents seront nommés en d'autres places.

Le ministre des douanes a donné, en même temps, instruction à tous les percepteurs des douanes, de percevoir tous les droits sur les outils importés au Canada, par les gens qui viennent travailler sur les chemins de fer. Ces outils passent, jusqu'à présent, en franchise comme effets d'émigrants. Cependant, cette clause ne s'applique pas à ceux qui viennent des États-Unis.

Nous espérons que le gouvernement veillera à faire exécuter scrupuleusement la loi. Il n'est que juste que les travailleurs canadiens aient la bonne part du sacrifice d'argent que s'impose le pays.

Décidément, les tuelles pleuvent sur la tête de nos ministres, pendant que Sir Wilfrid se prélassait dans les délices de Capoue.

Le "Soleil", s'il faut en croire, les rumeurs, demande avec autant d'énergie, le scalp de M. Blair, que les libéraux de Montréal demandent celui de M. Tarte.

On sait que la dernière session a été témoin d'une révolte complète de l'édifice québécois contre M. Blair, à propos de la façon dont il traitait les députés des comtés situés sur le parcours de l'Intercolonial. La querelle fut même amenée devant Sir Wilfrid qui l'a réglée temporairement.

Maintenant la guerre reprend. Le prétexte que nous avons déjà signalé, a été le refus de donner les impressions de l'Intercolonial au "Soleil", et depuis lors la difficulté ne fait que s'accroître.

Le "World", de Toronto, annonce que les éditeurs du "Soleil" ont préparé contre M. Blair, un article froissant, qui est composé, et dont une épreuve a été envoyée à M. Tarte, avec mission d'en donner communication à son ami.

C'est la paix ou la guerre. Il faut que M. Blair capitule ou l'article parait.

Un homme dangereusement embêté en ce moment, c'est sir Donald Smith.

Depuis qu'il a été nommé Pair du Royaume-Uni, il cherche un nom.

On l'avait d'abord nommé lord Glenoe. Mais, ça ne lui va pas. Il ne le trouve pas joli. Pourtant il ne devrait pas être difficile sur les noms, le vénérable millithèque: quand on s'est appelé "Smith" toute sa vie.

Toujours est-il que le "Star" a très inquis. Il a câblé, hier, à Londres pour savoir quel nom donner à notre haut-commissaire et il a reçu comme réponse que sir Donald Smith ne sait pas encore comment il s'appellera.

Il faudrait pourtant régler cela au plus vite; c'est très grave.

Lord Mount Stephens s'est décidé plus vite que ça lui. Pourquoi ne pas appeler sir Donald, Lord Mount Royal?

LE VRAI REMÈDE

Les quintes de toux les plus violentes cessent rapidement dès qu'on fait usage du BAUME REUMAL. Ceux qui toussent trouvent en lui un remède curatif.

LES EMPLOIÉS DU DR COUDRE

Sont le remède le plus convenable pour toutes sortes de douleurs, mal de dos, rhumatisme, mal de reins, mal de gorge, rhume d'estomac, douleurs particulières aux femmes, etc. Ces emplâtres ont été essayés dans tous les genres de maladies, et ont rarement manqué de produire les effets qu'on en attendait. Leur emploi est très simple et très facile, et leur bas prix extrême, les met à la portée de tous. 25 cents.

ON DEMANDE VOTRE NOM

Le Guide des envois par la poste. A l'usage de tous ceux qui envoient par la poste. Les adresses des clients, des fournisseurs, des correspondants, etc. 150 rue St. Jacques, Montréal.

CONCOURS D'ENVELOPPES

Pour chaque mois de l'année 1897.

\$1,625

DONNES

Chaque Mois

EN

Bicycles et en Montres

POUR DES

... ENVELOPPES ...

DU SAVON

SUNLIGHT

Pour plus amples renseignements, voir les circulaires ou s'adresser à

LEVER BROS. Ltd
23 rue Scott, Toronto.

LIVRAISONS de la COMPAGNIE dans la BANLIEUE

Les voitures de la Compagnie partent chaque samedi matin à 7.45 heures précises, pour Lachine, Dixie, Dorval et tous les endroits intermédiaires sur le bord du lac jusqu'à la Pointe Claire. Le service suburbain transporterait et livrerait gratuitement tous les articles achetés au magasin de la Compagnie.

LA CIE S. CARSLY LIMITEE

Notre-Dame Le plus grand Magasin de Montréal 14 Juillet
Magasin qui augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

VENTE A BON MARCHÉ DE JUILLET

La plus grande vente du genre au Canada faite une fois l'an seulement.

Offres Spéciales de Jeudi

BONS MARCHES EXTRAORDINAIRES POUR JEUDI

Valeur Régulière	Notre Prix	Valeur Régulière	Notre Prix
1200 sets de blouses.....	15c	1500 vrs de belles cravates.....	15c
1500 papiers d'ingénieurs.....	2c	250 paires couvertes (de la paire).....	75c
2000 couteaux à table.....	5c	5000 mouchoirs de soie.....	3c
1500 mouchoirs de soie.....	10c	1500 gants fabriqués pour dames.....	15c
800 magnifiques éventails.....	75c	1500 douilles en cuir pour dames.....	15c

LA PLUS GRANDE VENTE DE BLOUSES SUR LES REGISTRES

Valeur régulière \$1.15 Demain 69c

Offres.....

Spéciales

De Jeudi

En fait de Blouses

Pour....

DAMES

Valeur régulière \$1.15

Prix de Jeudi.....

69c SEULEMENT

Des milliers de dames se rendront dans la section des blouses au gros magasin demain et prendront part à la vente à bon marché de blouses pour dames qui seront offertes à des prix ridiculement bas. Chaque blouse est faite de riche mousseline américaine en beaux patrons et ténues délicates de rose, bleu, vert, et en beaux effets noirs et blancs, taillées dans les dernières coupes, y compris de la mode, nouvelles manches, collets et nœuds à la mode et lavés et repassés. Ces blouses sont la plus grande valeur sur le marché et se vendent généralement à \$1.25. Prix de vente de jeudi 69c chacune.

2000 blouses en mousseline de lin blanc et en batiste, très bien garnies de finissures, de broderie, etc., seront offertes demain à un prix moitié prix. Un autre lot de blouses de dames en rose et bleu. Prix de vente de jeudi, 75c.

Chapeaux Sailor pour Dames

Des milliers de chapeaux sailor et de chapeaux de rue pour dames, valeur régulière 10c. Prix de jeudi 6c. 800 chapeaux lighorn, bord noir, en couleurs naturelles; ce sont d'élégants chapeaux pour préserver contre les rayons du soleil; valeur régulière 30c. Prix de vente de jeudi 15c.

750 chapeaux de paille "sailors", dans les formes les plus nouvelles, en noir, brun, bleu-vert et blanc, pour dames, prix régulier 25c. Prix de vente de jeudi 15c.

LA CIE S. CARSLY, Limitée.

Fleurs de Mode

2000 belles boutonnieres de fleurs de mode de places d'eau ou de camp, valeur 15c chacune, prix de vente de jeudi 8c chacune.

1500 grandes fleurs (pompes) avec feuillage de douanine, prix de vente de jeudi 10c.

500 Boutonnieres de fleurs de mode, valeur 10c chacune, prix de vente de jeudi 5c.

So la doz.

100 très beaux patrons de services de table en verre, contenant en tout 1000 pièces, valeur régulière 75c. En vente jeudi pour 35c.

LA CIE S. CARSLY, Limitée.

1265 à 1268 rue Notre-Dame. — MONTREAL — 1924 à 191 rue St Jacques

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

LA CIE S. CARSLY LIMITEE

Notre-Dame Le plus grand Magasin de Montréal 14 Juillet

Magasin qui augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

Envoyez pour nous demander nos catalogues d'été. Les ordres qui nous arrivent par la maille sont soigneusement remplis.

LE 14 JUILLET

A. M. ALFRED KLECKOWSKI, consul général de France au Canada

O Quatorze Juillet ! à sublime réveil !
Les peuples affranchis acclament ton soleil
Dont la chaleur partout pénètre ;
Soleil qui dissipa tant de bruyards épaïs ;
Soleil de liberté, de justice et de paix ;
Aurore des soleils à naître !

Quand brillèrent au ciel ses éclats fulgurants,
Comme à Sodome, on vit des incendies tyrans
Fondre les vieux donjons de pierre ;
On vit surgir au jour tous des droits enroulés ;
Et devant ses rayons, farouches, éblouis,
Dix siècles baisèrent la paupière !

Les hydres de la nuit, les larves du passé,
Cachots sinueux et noirs, horribles en pace
Voués à d'horribles usages,
Tanneries, charniers, formidables verrous,
Châliens, haches, billots, lourds registres d'écrous,
Sombres atroces des vieux âges ;

Massifs créneaux, murs sourds et muets souterrains,
Ais de chêne roulés sur triples gonds d'airains,
Coins obscurs où la mort fermentait,
Seuls où l'on dit au jour un éternel adieu,
Tout, sous le bras du peuple et le souffle de Dieu,
Fut balayé dans la tourmente !

L'Ange de l'avenir avait choisi les siens.
La Bastille tomba comme les dieux anciens
Devant l'apôtre de Solime ;
Et, dans l'effondrement, le tumulte et les cris,
On vit l'humanité debout sur les débris,
Dans un embrassement sublime.

Un immense hosanna s'éleva dans les airs,
Et d'échos en échos alla jusqu'au désert
Annoncer qu'un beau ciel de France,
Effroi du despotisme à jamais confondu,
Brillait cet arc-en-ciel à long terme attendu,
L'arc-en-ciel de la délivrance.

O Paris, grand semeur de l'immortel sillon !
O France, noble nœd dont le fer pavillon
Vole sans cesse à la conquête
Des mondes inconnus perdus dans l'avenir,
Ce jour entre tous cher à votre souvenir,
Vous l'avez pris pour votre fête !

France, ce que tu fais, tu le fais toujours grand.
Dans l'ordre du progrès, toujours au premier rang,
Tu prends le monde pour domaine ;
Et si l'ait une fête à ta virilité,
C'est la fête du Peuple et de la Liberté,
La fête de la race humaine !

Ah ! si partout où luit l'éclat de tes bienfaits,
L'on bénit ton nom, où l'on sent les effets
— Aux palais où dans les chaumières —
De tout ce que tu fis pour notre humanité ;
En tous lieux où quelq'un vit libre, racheté
Par ton sang ou par tes lumières ;

En tous lieux où ton nom brisa quelque lien,
Où ton ardent esprit a semé quelque bien,
Comme soldat ou comme apôtre,
Noble bilan d'honneur, tout devant se compter,
On verrait aujourd'hui tes drapeaux flotter,
France, d'un bout du monde à l'autre !

Mais qu'importe à toi cour, la tourbe des ingrats,
Si l'on trouve toujours ton génie et ton bras
Au service des saintes causes !
Laisse dans l'univers chacun suivre sa loi ;
Laisse mordre ou ramper ; ta mission, à toi,
C'est d'accomplir de grandes choses !

Et vous, ses ennemis toujours prêts à sévir,
Si vous avez jamais rêvé de l'asservir,
Vous ne savez ce que vous faites
Malgré tous vos efforts, vous la verrez toujours
Vous dominer en haut, grande dans ses beaux jours,
Plus grande encore dans ses défaites !

La France est au-dessus de vos lazzis moqueurs !
Un poète l'a dit : — Vous vous croirez vainqueurs ;
Vous croirez l'avoir poignardée ;
Au droit substituant la torche et le canon,
Vous vous direz : Enfin, la France est morte ! — Non !
Elle vous vaincra par l'idée !

Elle entrera chez vous — non pas en trahisons —
Mais pour briser les fers et rouvrir les prisons.
Versant du miel dans votre absinthe,
Le pardon sur la tête et le livre à la main,
Frères, vous la verrez passer par le chemin
Préchant la fraternité sainte.

Et vous serez vaincus ! — Mais ses enfants, mais nous,
Nous ses fils chéris que l'aimons à genoux,
A quel devons-nous nous attendre ?
A nous les méconnus, à nous les oubliés,
La France ouvre au loin ses bras hospitaliers ;
Disons-lui donc d'une voix tendre :

— O France, ô notre mère adorée à jamais !
Amour à toi qui fis luire à tous les sommets
La grande liberté chrétienne !
Ta gloire rejaillit : c'est nous, car — Dieu merci ! —
Le Quatorze Juillet, c'est notre fête aussi,
O France, puisque c'est la tienne !

Mère, va ton chemin ! Dieu, l'auteur du progrès,
Du haut du ciel profond sourit quand tu parais
Pour dénouer quelque servage ;
Oui, Dieu sourit là-haut, car ils ont blasphémé,
Ceux qui jamais ont dit que son Fils bien-aimé,
Jésus bénissait l'esclavage !

Qui donc, parmi tous ceux que tu nommes tes fils,
Fournissent, lançant au ciel leurs vœux éblouis,
Entraver ta vertu féconde ?
Quels guides imprudents pourraient te dévoyer,
Astre géant, dont le puissant foyer
Verse tant d'éclat sur le monde ?

Non, non ! tu vois toujours l'exemple aux nations !
Après avoir vaincu toutes les factions,
A tout injuste loi rebelle,
Qu'il monte de la plaine au sommet des rois,
Tu sauras marcher, libre et chrétienne à la fois,
Dans la carrière où Dieu t'appelle !

LOUIS FRECHETTE.

UN JACK L'EVENTREUR

Il a commis plusieurs meurtres

Lyon, 14.—L'identité de l'assassin du petit berger Laurent et de l'auteur d'un certain nombre de crimes commis l'année dernière dans des circonstances analogues, vient d'être établie. Sur cinq de ces crimes, quatre au moins paraissent devoir être attribués à l'auteur de celui de Courcier-la-Giraudière. Le 12 mai 1895, une bergère, Augustine Martet, âgée de quatorze ans, est, dans un champ, près de Lyon, tuée d'un coup de couteau à la gorge ; son assassin la mutila. La gendarmerie recueillit des renseignements permettant d'attribuer ce forfait à un vagabond misérable, vêtu, dans la force de l'âge, portant une barbe inculte et ayant l'air souffreteux.

Le 31 août 1895, crime identique à Boucones (Ain). La victime est un domestique de M. Berger, cultivateur. Victor Portier, âgé de seize ans, est égaré et mutilé. Des enfants ont vu la veuille, s'attachant au pas de la victime un vagabond dont ils donnent le signalement suivant :
Agé de trente à trente-cinq ans, taille 1 mètre 65 environ, barbe noire et

pointe clairsemée, teint clair, aspect maladif, cheveux noirs coupés ras, coté d'un panama dont les bords sont rabattus pour dissimuler une rougeur ou une cicatrice sur l'œil droit ; chaussé de bottes, un paquet sur l'épaule. Après l'enlèvement du corps du jeune Portier, on retrouve, comme il est arrivé pour le petit berger Laurent, le lambeau de chair que lui a arraché l'assassin. Du département de l'Ain, le vagabond au chapeau rabattu passe dans celui de la Savoie. Le 29 septembre, il géorgie à Saint-Ours une femme, Mme veuve Morand.
A Saint-Etienne-de-Boulogne, arrondissement de Privas, un jeune bœuf de quatorze ans, nommé Pelet-Masset est, quelques mois plus tard, tué tout comme Victor Portier et Laurent. De plus, il a le ventre ouvert. On mit ce crime sur le compte d'un fou échappé d'un asile d'aliénés, mais cet homme put établir son innocence.
Enfin, le 1er octobre 1896, une bergère de treize ans, Rosine Rodier, est, à Varennes-Saint-Honorat, Haute-Loire, tuée et mutilée dans le champ où elle gardait son troupeau.

En somme, partout où il y a du sang répandu on retrouve le féroce et ignoble procédé de l'assassin de Courcier-la-Giraudière et quand la justice possède un indice quelconque, il semble se reporter à lui.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

NEW-YORK

COHOS.—Quelques amateurs du jeu de dames sont à former un club. Dimanche il y a eu une partie très chaude. Les deux combattants étaient MM. Henry Champagne et Louis Corbell. M. Corbell est sorti victorieux. Il a remporté deux parties sur trois. Il y aura une autre partie dimanche prochain. Il y a plusieurs bons joueurs à Cohoes, et nul doute que le club, qui est à se former va avoir un beau succès.

—Le Révérend Père Desmarais, des Missions de l'ouest, est de passage à Cohoes, et l'hôte de M. L. N. Dugas. —Dimanche dernier, il nous a été permis d'entendre le Révérend Père, au sermon.

—M. Napoléon Marcell, chancelier du Conseil Municipal, C. B. L., est parti pour Plattsburgh, N. Y., où il doit assister à la convention de la "Catholic Benevolent Legion".

—Le Révérend Père Dugas, qui était allé au Canada visiter son père malade à St-Jacques de l'Acadie, est revenu ces jours derniers. Le Révérend Albert Dufour, assistant de l'église St-Joseph, doit à son tour aller prendre ses vacances au Canada, chez ses parents, à Lunenburg, P. Q.

—La retraite préparatoire des Dames de Ste Anne commencera samedi prochain, à l'église St-Joseph, de Cohoes, N. Y.

—Il ne faut pas oublier le pèlerinage de Ste Anne de Beauré, qui aura lieu sous le patronage de l'église canadienne d'Albany, N. Y. M. Dugas a annoncé à ses paroissiens que les personnes qui désirent se procurer des billets en trouveront au Presbytère, ainsi que chez MM. Cyrille Marsois et Wilfrid Tessier.

RHODE ISLAND

PROVIDENCE.—Les agents de police de Providence et de Williamtown furent trop lents pour empêcher le mariage de la belle Clara Laroche, âgée de 16 ans et résidente à Williamtown, avec un nommé Daniel Lavalée, de Providence, samedi soir.

Lavalée est chauffeur sur un train rapide qui circule entre Williamtown et Providence. Le mariage a eu lieu à la gare de Williamtown, la belle Clara se trouvant là avec ses parents. Pour tromper ces derniers, elle salua Lavalée en lui disant : "Au revoir, j'y serai ce soir." Les parents crurent que les deux amoureux se rendaient à Providence.

Les deux jeunes gens se rejoignirent à la gare de Providence, se rendant à l'hôtel de ville où ils se marièrent d'un permis de mariage, puis à la résidence du Rév. F. H. Decker, un ministre protestant. Clara est âgée de 20 ans et Lavalée de 28 ans.

Le mariage à la hâte. Le nouveau couple s'installa dans un appartement de la rue Webster, samedi soir. Mais une irruption de quatre officiers de police vint tout à coup déranger les précoces joies de la lune de miel. Après la joie c'était la peine, et Clara versa de chaudes larmes, en apprenant que ses parents avaient donné l'ordre de la faire arrêter.

Heureusement que son permis de mariage, qui fut examiné et reconnu légal par les officiers de Providence, lui procura le repos. Le mariage était légal et les officiers crurent devoir rester tranquilles, malgré la demande des parents.

—Samedi soir, un poêle à gazoline a fait explosion chez Jules Goyer 31 rue Prescott.

L'explosion a probablement été causée par l'imprudence de deux jeunes enfants, Jessie Beauregard et Henri Goyer. On croit que l'un d'eux, en allumant une allumette, aurait mis le feu à la gazoline. Les deux enfants ont été blessés, mais les blessures ne paraissent pas graves.

—M. Adolphe E. Simard, entrepreneur-ménager, est parti mardi pour Québec, où il doit rencontrer quatre de ses frères qu'il n'a pas vus depuis nombre d'années.

—M. l'abbé Gadoury, curé à Salem, et son vicaire, M. l'abbé Lévesque, étaient en visite au presbytère Ste-Anne, lundi.

—M. Herménégilde Rosette, commis à la "First National Bank", de cette ville, est parti dimanche, le 11 courant, pour le Canada, où il passera quinze jours de vacances.

—Le solliciteur de la ville, M. Walter J. Ballon, a donné sa démission au conseil de ville lundi soir. L'avocat Ballon avait \$1500 de salaire et demandait une augmentation de \$1,000, ce qui lui fut refusé.

—Messieurs Joseph Bisillon et Sem. Ayotte, sont partis lundi soir pour Schenectady, N. Y., où ils seront employés aux usines électriques d'Anderson.

—Le docteur L. B. Bissonnette, député de la circonscription des Forestiers indépendants, vient d'ordonner deux nouvelles courses de cet ordre : Une à Providence et une seconde à Georgetownville, R. I.

—M. Julien Valois, octogénaire, est absent de sa demeure, 59 rue Rathburn, depuis lundi matin. Il était tombé depuis quelque temps au sujet d'une grippe et l'on s'inquiète malheureusement, car il n'a pas été vu depuis son départ. On continue des recherches minutieuses.

—Mme Louis Vadeau, 141 rue Sayre, est morte d'empoisonnement dimanche, à six heures, d'empoisonnement, on inflammation d'une membrane du cœur.

—Aussitôt qu'elle se fut évanouie, dimanche soir, l'on envoya quérir un médecin, mais il était déjà trop tard, elle avait expiré.

Trois des filles, Ida, Anna et Blanche, furent tellement impressionnées par cette fin subite de leur mère, qu'elles perdirent connaissance. Les Drs Maranda et Bissonnette furent mandés en toute hâte et il leur fallut plusieurs heures pour ramener les pauvres filles à la connaissance et calmer leurs nerfs.

Toutefois, la famille plongée dans une douleur profonde, Mme Louis Vadeau, née Marie Laureau, était âgée de 42 ans et était née à Varennes, P. Q. Elle était mariée à St-Pie, P. Q. il y a 22 ans ; elle demeurait à Westmoreland, son époux et ses enfants depuis deux ans seulement.

—Victor Tessier et Mlle Emma Peliquin, qui se sont mariés lundi matin, à Slattersville, et leur garçon et fille d'honneur, M. Paul Allaire et Mlle Malvina Peliquin, passant, lundi après-midi, vers 2-30 heures dans la rue Main, revenant de la cérémonie nuptiale, quand tout à coup, au Market Square, la robe de droite se rompit dans la main du cocher, Ernest Lafrance, de la rue Ri-ver, et les chevaux prirent le mors aux dents. Le cocher fut précipité en bas de la voiture et blessé légèrement à la tête ; on le transporta à la pharmacie Chesterton, où ses blessures furent pansées. Les chevaux continuèrent leur course folle au grand effroi de la foule, qui perdit connaissance, et brianter successivement un timon du buggy de M. John Casanaghat et d'un roue de celui de J. Daigneault ; finalement le marié, aidé de M. Pierre Potvin, réussit à arrêter les fringants animaux sur

le pont neuf. Heureusement, la voiture n'avait pas de mal et les promeneurs en ont été quittes pour la peur.

NATICK.—Félix Lambert, un marchand de portraits, albums, etc., faisant affaire avec le N. B. Lambert & Co., passait en bicyclette samedi soir, entre Natick et Riverpoint, quand tout à coup trois voleurs lui barrèrent le chemin et l'un d'eux lui tira une balle de revolver dans le bras. Il tomba à terre et les voleurs le dépouillèrent de tout son argent, soit une somme de \$400, et de sa montre en or ; il put ensuite se relever et alla faire passer sa blessure par le Dr Fecteau, à Natick.

NEW-HAMPSHIRE

CLAREMONT.—M. Olivier Bourque a été victime d'un sérieux accident qui a failli lui coûter la vie. L'autre soir, la chaleur était excessivement grande. M. Bourque, avant de se mettre au lit, se rendit à l'arrière de sa maison sur une galerie qui domine la rivière.

M. Bourque s'endormit et, probablement dans un cauchemar, tomba d'une hauteur de trente pieds dans la rivière.

Sans la prompte arrivée d'un de ses fils qui entendit le bruit causé par sa chute, M. Bourque aurait perdu la vie. Il s'en est tiré avec une jambe fracturée à deux places et diverses contusions, et le Dr Tessier, qui le soigne, a bon espoir de le sauver.

—Mardi dans la nuit, Philippe Ouellette, dans un moment de découragement, a tenté de se suicider en se jetant dans la rivière. Un des gardiens de la manufacture de chaussures le vit à temps pour le sauver et le ramener chez lui plus mort que vivant. Le Dr Hénaud, après un travail de plusieurs heures, parvint à le ramener à la vie, et aujourd'hui, Ouellette se porte à merveille.

SUNCOOK.—Le rapport des élections des officiers du Cercle Dramatique et littéraire qui ont eu lieu le 7 juillet, a donné le résultat suivant :
Chaplain, Rév. O. J. Desrosiers ; président, J. Zolli Pinard ; 1er vice-président, J. Ephrem Rivest ; 2e vice-président, Jacob Chénier ; secrétaire-archiviste, Albert J. Parent ; correspondant, Tobie Martin ; sec.-fin., Damien Fleury ; assistant secrétaire-trésorier, Elie Boisvert ; directeur, Philippe Lévesque ; bibliothécaire, John M. Lafrance ; secrétaire de l'ordonnance, commissaire-ordonnance, Odilon Letendre.

MASSACHUSETTS

FALL RIVER.—Les journaux de cette ville sont remplis de détails sur un drame sanglant qui a eu lieu dans la nuit de samedi sur le chemin de fer. Pour l'amour d'une femme de mauvaise vie, Sarah Reagan, un vieillard du nom de Hoidalongo Tripp a été tué par un certain Manchester.

Celui-ci prétend qu'il a donné le coup fatal au vieillard pendant un combat singulier accepté par la victime.

Il est en prison ainsi que la femme Reagan.

—Dimanche, le 25 du courant, aura lieu à la Ste-Anne le grand banquet annuel donné par la société des dames de Sainte-Anne. On ne saurait trop encourager les gens à assister à ce banquet, le but en vaut la peine puisque la recette sera pour l'église Sainte-Anne. D'un autre côté, ces dames méritent l'encouragement du public car elles n'épargneront rien afin de faire de ce banquet un succès sans précédent.

—Dimanche, à 10 heures, au lieu à l'église Ste-Anne le pèlerinage de toutes les sociétés de cette paroisse. La procession a défilé sur le terrain de l'église. Le R. P. Cormerais a fait le sermon de circonstance.

Il a parlé en termes très élogieux des différentes sociétés et a fortement encouragé les fidèles à continuer à avoir une fervente dévotion à sainte Anne.

Il y eut bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Les R. P. P. Morand et Dallaire avaient organisé la procession. Le R. P. Terrien officiait.

WORCESTER.—Le rapport disant que les ouvriers employés au réservoir Hunt, près de Leicester, étaient tous des hommes de Worcester, a été démenti, par ce fait que plusieurs gens de la ville sont allés pour demander de l'ouvrage et qu'ils ont été refusés, tandis que d'autres, après cela, ont obtenu de l'ouvrage.

—M. J. J. Courtemanche, contracteur, commença sous peu, le nouveau court des seigneurs Ste Anne, dans la paroisse de St-Joseph. Le court sera construit tout près du cottage Demers, que les seigneurs occupent aujourd'hui.

NEW BEDFORD.—L'installation de la compagnie des Zonares Canadiennes, à New Bedford, a eu lieu dimanche, le 11 juillet.

MM. Moise Rhéaume, président honoraire, était l'officier installateur.

Rév. Charles Gaboury, chapelain ; J. C. Patenaude, président ; Alfred Lévesque, vice-prés. ; J. P. Mathieu, secrétaire ; Phéliea Breault, ass.-sec. ; Joseph Davignon, sec.-cor. ; rélu : Joseph Jean, col.-trés. ; Alphonse Racette, ass. ; H. P. Dion, trés. ; instituteurs de complaisance, Pontre, S. Desrosiers ; commissaires ordonnateurs, Eugène Marchessault, Gédéon Patenaude, Adélard Blanchard ; directeurs de salle, J. B. Patenaude, Adélard Patenaude, Horace J. Chénier, J. J. Patenaude, capitaine ; L. Z. Normandin, médecin.

Cette société est l'une des plus florissantes de notre ville, ayant 810 membres, et est composée de 323-83 en caisse.

M. Elzard Cloutier, un Zouave Pontifical de 1868 à 1870 assistait à la séance et a été admis membre honoraire de la société.

M. M. Rhéaume, président honoraire, fit l'installation des officiers nouveaux, et M. Cloutier, l'hôte de la société, occupa la charge d'officier d'honneur. Des remarques appropriées ont été faites par MM. J. C. Patenaude, A. Lévesque, J. B. Patenaude, et le Dr L. Z. Normandin. Au cours de ces remarques, on a proposé aux membres d'enrichir chacun un confrère et de faire de la propreté un fait de nos sociétés, car on fait déjà tant de bien parmi notre population.

HOLYOKE.—Le surintendant des écoles, M. Search, est à Montréal, aux assemblées de la "Fédération des instituteurs". Il espère rencontrer le Dr Léonard et savoir sa décision au sujet

du poste de principal de notre "High School."

—M. James A. Lapointe, résident à Holyoke depuis 26 ans, est mort subitement à sa demeure, 324 Main St. M. Lapointe paraissait être en bonne santé la veille au soir. Vers 6 heures, Mme Lapointe fut éveillée par la forte respiration de son mari et avant qu'elle se fut rendue compte de son état, celui-ci était mort. Le Monsieur Lapointe était généralement estimé par tous ceux qui le connaissaient. Il était né au Canada et vint se fixer à Holyoke en 1871. Il fut pendant plusieurs années entrepreneur de bâtiments. Il s'était retiré depuis longtemps. Il laisse outre sa femme, un fils Alex. Lapointe, employé dans le bureau du collecteur de taxes, 4 frères et 4 sœurs.

—Durant les vacances, le bureau du surintendant des écoles sera ouvert de 10 heures a.m. à midi. Mlle A. Cadioux sera là pour recevoir les visiteurs.

—On fait les préparatifs d'un grand banquet pour le jour de la bénédiction des cloches du Précieux Sang. Le comité travaille beaucoup et presque toutes les invitations pour les parrains et marraines ont été distribuées. Beaucoup ont été acceptées.

—Aux dernières courses de l'association "Holyoke Park", le 5 juillet, le cheval "Bijou" de M. G. J. Prew a remporté le deuxième prix. L'association aura d'autres courses les 20, 21 et 22 de ce mois.

—Mardi dans la nuit, Philippe Ouellette, dans un moment de découragement, a tenté de se suicider en se jetant dans la rivière. Un des gardiens de la manufacture de chaussures le vit à temps pour le sauver et le ramener chez lui plus mort que vivant. Le Dr Hénaud, après un travail de plusieurs heures, parvint à le ramener à la vie, et aujourd'hui, Ouellette se porte à merveille.

UN ENFANT AUX FERS

Son père qui le torturait aux mains de la justice

Paris, 14.—M. Pontallier, commissaire de police de Pantin, était avisé dans la soirée de mercredi qu'un enfant de 12 ans, le petit Henri Christ, était depuis un certain temps victime de mauvais traitements de la part de son père. Le magistrat se rendit aussitôt au domicile des époux Christ, 12, rue La Pérouse. Il put se convaincre de l'exactitude des faits rapportés par la rumeur publique. En effet, dans l'une des pièces du logement occupé par le ménage, il trouva le petit Henri attaché par une chaîne de 3 mètres environ et d'un poids de 1,500 grammes au pied d'une armoire. L'un des bouts de la chaîne était serré autour du cou de l'enfant à l'aide d'un cadenas. Un second cadenas la maintenait enroulée à l'un des pieds du lit.

D'après les dires de la mère, le pauvre petit était immobilisé là depuis une huitaine de jours. Le père, ouvrier mécanicien, l'avait enchaîné à cet endroit, à la veille de se rendre dans le département de Seine-et-Oise pour effectuer quelques travaux, après lui avoir infligé une terrible correction, à l'aide d'une lanterne de cuir.

Un ecclésiastique fit sauter les cadenas. L'enfant, une fois délivré, fut visité par un médecin commis à cet effet par M. Pontallier. Le petit Henri avait le corps couvert de traces de coups portés soit avec un martinet, soit avec une lanterne de cuir. Ces deux objets ont été découverts au cours d'une perquisition sommaire, dissimulés derrière une porte, et saisis pour être placés sous scellés. La seule raison des mauvais traitements infligés au petit Henri, c'est qu'il faisait l'école buissonnière.

Le père a été arrêté hier matin, des son retour, au commissariat de Pantin. Gustave Christ a été remis sous la garde de son père, qui a refusé d'aller à l'école, et qu'il n'avait pris le parti de le battre que pour le rendre plus studieux. Le magistrat, trouvant excessive cette façon de dresser un enfant, a rédigé un procès-verbal contre l'ouvrier mécanicien, qui a été laissé en liberté provisoire.

Quant au petit Henri, il a été soumis aux brutalités de son père et en outre, à la permanence de la préfecture de police, en attendant que des mesures soient prises à son égard par l'administration de l'Assistance publique.

Huitième arrondissement, à la décharge de son père coupable, qui n'a que trois autres enfants, plus jeune que le petit Henri, sont aussi bien traités que possible. Excellent ouvrier d'ailleurs, travailleur, rangé, Gustave Christ ne démentait pas sa réputation d'homme d'ordre et de son père, par ce simple motif qu'il ne pouvait le faire aller régulièrement à l'école, malgré ses remontrances et même malgré certaines corrections corporelles au début. Il n'est d'ailleurs que cette affaire a créé une vive émotion dans le quartier.

UN FAUX INFIRME

Bordeaux, 14.—Dans la journée d'hier deux gendarmes de Tours conduisaient à Bordeaux, pour être mis à la disposition de notre parquet, un nommé Auguste Croizier, inculpé de diverses escroqueries. Croizier, qui feignait des souffrances et prétendait ne pouvoir marcher, passait comme Victor Hugo, lorsque devant le Grand-Marché il se débarrassa d'un manteau qu'il avait sur les épaules et de deux bottes sur lesquelles il s'appuyait et prit la fuite à la grande stupeur de ses gendarmes.

Poursuivi par les deux gendarmes, Croizier fut bientôt arrêté par un gendarme de la paix. Remis entre les mains de la gendarmerie de Bordeaux, on le conduisit au poste où il fut placé dans un local où il fut tenu à l'isolement. On lui fit prendre un violent élan. Cet individu n'est pas un inconnu de la justice ; il a déjà subi sept condamnations pour une multitude de crimes.

C'est la peur de la rélegation qui l'a décidé à tenter de s'empoisonner.

LES AGURES SINISTRES

Accompagné rarement la bonne santé. Une des causes les plus fécondes de ce mal (communément connu sous l'appellation de bleue), c'est la constipation. A la vérité dans ces occasions l'esprit souffre plus que le corps. Les Tablettes Purifiantes de Dr Codrington, en causant rapidement toutes les sensations douloureuses, et les chagrins, en expulsant du système toutes les impuretés, et en rétablissant un ordre parfait lui ont régné auparavant le désordre. 25 cent.

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-a

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer gratis notre "Le Guide des Inventeurs". Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St-Jacques, Montréal.

ACHAT D'UN HOTEL

M. Séverin Tessier a fait l'acquisition de M. Henri Terrot, de l'habitation "Tannet", angle des rues Berri et Champ de Mars.

John Murphy & Cie.

Grande Exposition Gratuite de l'Art de Souffler le Verre à Venise, par les célèbres artistes et experts de l'univers, MM. les Frères DUFOUR

TOUTE CETTE SEMAINE

Heures de l'Exposition de 10 à 12 a.m. et de 2.30 à 6 p.m.

Vente à Bon Marché de Juillet !

Tous nos Chapaux de Paille, à écarter à 33½ pour cent d'escompte.
Tous nos Parasols à écarter à 25 pour cent d'escompte.

John Murphy & Cie

2343 rue Ste-Catherine, coin de la rue Metcalfe.

TELEPHONE 3823 127-a-e-k IF CONDITIONS COMPTANT

PELERINAGE

ROME et N. DE LOURDES

PAR LE SS. LABRADOR

Départ le 31 Juillet

Aumônier, M. L'ABBE E. E. BERARD.

Directeur, M. J. RIVET, Hospitalier de N.-D. de Lourdes.

ITINERAIRE :—Montréal, Québec, Moville (Irlande), Liverpool, Londres, Paris, Tours, Poitiers, Bordeaux, Lourdes.

PRIX DU PASSAGE : \$243.50 Suivant les Accommodations

Retenir sa cabine chez M.A.J. BOUCHER, au No 1623 rue Notre-Dame, Montréal.

Un beau Teint

Le teint clair de la sante—la carnation que nous admirons tous ne peut être imitée avec succès. On ne peut le posséder sans une bonne digestion. Les meilleures cosmétiques de la terre ne peuvent rivaliser avec les Tablettes Ripans pour donner un beau teint. Elles adoucissent l'estomac, facilitent les digestions difficiles et régularisent les intestins. Lorsque toutes ces fonctions sont en bon ordre, le sang est purifié et nourri et se montre vif et colore sur les joues.

RIPANS Tablets.

DANS LE PORT

Le tonnage des vaisseaux

Le capitaine Howard a soumis hier après-midi, son rapport mensuel, à la commission du havre. Ce rapport accorde une augmentation considérable de la quantité et du tonnage des navires qui sont entrés dans le port,

LE TRINITY COLLEGE

Pour les femmes catholiques

Depuis la fondation d'une université catholique à Washington, on s'est souvent demandé ce que l'Eglise catholique

l'ait l'intention de faire, pour relever le niveau des études et de l'instruction pour la femme. Or une réponse vient d'être donnée à cette question qui avait été posée par le *Journal* de Québec. En effet, on annonce d'une manière officielle la fondation, à Washington, d'un collège pour les femmes ou les jeunes filles, à peu près du genre de celui de la *Trinity College*, qui a été fondé pour les personnes l'opportunité de bénéficier d'une haute et solide instruction. Cette institution sera connue sous le nom de "Trinity College", et sera sous la direction de la communauté de la Sainte-Notre-Dame, dont sa maison-mère est à Namur, Belgique. Cette congrégation de pieuses femmes est entièrement dévouée à l'enseignement, et elle a, qu'elle dirige, des collèges, en Angleterre et en Ecosse, comme les académies et écoles paroissiales qu'elle a

trouvent aux Etats-Unis, ont valu à la bibliothèque de femmes d'origine plus élevée que celle du Collège "offrira à ses élèves tous les avantages que l'on peut trouver dans les meilleurs collèges américains; ces élèves auront l'avantage de posséder un capital d'éducation religieuse, en rapport avec leurs principes, qui leur donnera par des personnes de haute expérience.

Les femmes de Notre-Dame ont achevé vingt acres de terre, près d'archevêché catholique, à la Jonction des avenues Michigan et Lincoln. La construction commencera bientôt.

Le Collège de Washington, offre les avantages que l'on ne peut trouver dans aucune autre école.

Les bibliothèques et les musées sont l'effet de précieux auxiliaires pour la diffusion de la littérature de la science.

des arts et il y en a à fois en la capitale des États-Unis.

Le collège sera en quelque sorte sous la protection de l'Université d'Harvard. L'idée de la fondation de ce collège a déjà reçu l'approbation la plus cordiale de Son Eminence le cardinal Gibbons, chancelier de l'Université, et de tous les membres des académies et des collèges inférieurs : les candidates à cette institution devront avoir été graduées aux académies ou écoles ou même ont suivi leurs cours, et, en outre, pour être admises, à l'examen.

Les études seront divisées en trois classes : le cours classique, qui aboutira au baccalauréat classique ; le cours scientifique, à celui de bachelier en science, et le cours littéraire, à celui de bachelier en lettres.

L'âge d'admission pour les élèves

Toutes dotations pour les élèves pauvres seront reçues avec reconnaissance, de même que l'on recevra avec gratitude les dons ou legs que l'on voudra faire ainsi à la construction de cette importante institution.

Outre une lettre de sympathies que le cardinal Gibbons adresse, avec assurance, aux organisateurs de cette belle œuvre, nous voyons encore l'opinion du Rév. Dr. Corney, recteur de l'université de Washington, lequel se déclare enchanté de l'érection d'un collège destiné à la propagation de la science et des lettres chez les femmes catholiques.

Pour plus amples informations, on pourra s'adresser à la Révérendissime Mère Supérieure du Monastère de la Sainte-Notre-Dame, Grand North Capitol Hill, Washington, D. C.

"CHRISTIAN ENDEAVOR"

Environ quarante délégués de l'Association "Christian Endeavor" sont arrivés à Montréal hier soir, en route pour Toronto, où a lieu la grande assemblée de la société. Ces délégués viennent du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

**L'Enfant pleure,
il veut son Castoria.**

**District Electoral de
Jacques-Cartier**

DEPENSES d'élection du candidat
JOSEPH ADOLPHE CHAU-
RET à l'élection du 11 mai
1897, et payées :

dépenses pour comités.....	\$121 75
expressions, distributions de circulaires, cartes, lettres, affiches de ques- tionnement.....	80 60
brochures.....	10 10
épaves et divers.....	9 98

Et non payées :

dépenses pour comités.....	9 60
expressions, distributions de circulaires, cartes, lettres, affiches de ques- tionnement.....	101 10
épaves.....	10 10

Total.....\$350

(Signé) J. A. CHAURET, M.P.P.

Les états sont ouverts et soumis à l'inspection
par paiement de la bibliothèque de Qué-
bec, Montréal, 8 juillet 1897.

(Signe) **GOD. ROILEAU.** Officier-rapporteur.
Fraie copie. **GOD. ROILEAU.** Officier-rapporteur. 212-1.

—Des amis ? se plaignait Scholler, tu me fais faire du dîner avec tes amis ? Ah ! si tu n'en parles pas, restons seuls. Sois bon, j'en ai-tu bout, épargne-moi la bruyante attente de ces indifférents. Nous dînons en tête-à-tête dans le premier restaurant venu. Je te promets de me retourner au désert, tel que j'étais avant mon départ pour la France...

M. Brohn n'osa pas élever une réclamation, son ami aurait pu voir encore la défiance.

—Sois ! dit-il, nous dînerons où tu voudras. Ce soir après le sacrifice que m'as consenti, je ne peux vraiment

—refuser de faire un peu tes volontés...
—Merci ! oh ! merci ! Tu es encore meilleur que je ne te jugeais, jeta-t-elle en se relevant, que l'émotion lui enlevait une autre cause faisait trembler.
Et, regardant autour de lui :
—Tiens ! fit-il, entrons là.... Connais-tu ce restaurant ? Il a l'air parfait.
Il désignait d'un air indifférent et comme au hasard, l'établissement où il était, dans l'après-midi, trouvé ce qu'il cherchait.
Sans en avoir l'air, alors qu'il paraissait tout simplement dans la discussion de quelques sentiments, il n'avait visé que le but : entraîner l'ami Brohol jusqu'à ce restaurant.
—Il est plus que tranquille, qu'on se rassure, dit Brohol, le connais-tu ? c'est moi qui ai tué.

— Ah bah ! exclama innocemment
choller... Mais alors il serait peut-
tre prudent d'aller ailleurs. Vais-tu
ne le patron soit renseigné et te re-
connaisse !

(A suivre)

